

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019

Jeudi 21 février 2019



**Cluses Arve
& montagnes**
Territoire de réussites

Arâches-la-Frasse ★

Cluses ★

Magland ★

Marnaz ★

Mont-Saxonnex ★

Nancy-sur-Cluses ★

Le Reposoir ★

Saint-Sigismond ★

Scionzier ★

Thyez ★



SOMMAIRE

Analyse de la conjoncture économique	2
Réforme de la Dotation d'Intercommunalité	3
Retour sur les résultats de l'exercice 2018	4
Principales évolutions en recettes	6
Principales évolutions en dépenses	7
Analyse par services	8
Ressources Humaines : tableau des effectifs	27
Analyse de la dette	28
Equilibres financiers du budget	30
Projets d'investissement	31
Budget annexe d'Assainissement	32
Budget annexe Office de Tourisme	42

ANALYSE DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La croissance en zone euro s'est affaiblie en 2018. Après un pic en 2017 à 2,5 %, elle est en moyenne sur 2018 à 1,9% et elle sera marquée selon les prévisions par un net ralentissement en 2019. La dégradation des indicateurs de croissance est due à la détérioration de l'environnement national et notamment les tensions commerciales et géopolitiques entre la Chine et les Etats-Unis, mais également aux incertitudes liées au Brexit et enfin les tensions sociales et politiques internes en Italie et en France.

En France, la croissance reste vigoureuse en 2017 à hauteur de 2,3%, mais s'affaiblit en 2018 (1,5% en moyenne). Le pouvoir d'achat a réduit à cause de l'augmentation de l'inflation et de la fiscalité. Pour 2019, les prévisions sont de 1,8% grâce aux mesures prises suite au mouvement des gilets jaunes.

Le chômage en zone euro a atteint son niveau le plus depuis 10 ans. En France, sa diminution se poursuit pour atteindre 8,9%.

En zone euro, l'inflation, négative début 2016 puis très faible autour de 0,2% en moyenne, a augmenté en 2017 (1,5%), en raison de la hausse du prix du pétrole, mais aussi en 2018 (1,7%). La prévision pour 2019 est établie à 1,5%. Ce qui entrainera probablement un décalage du calendrier de normalisation de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne.

En France, l'inflation, impactée par la hausse du prix du pétrole, a augmenté pour atteindre en moyenne 2,1% sur l'année 2018. En 2019, elle devrait revenir à un taux équivalent à celui de 2017 soit 1,2%, en raison de la suspension des taxes sur les carburants et le gel des tarifs électricité et gaz jusqu'en juin.

INFORMATIONS SUR LA CONSTRUCTION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Vous retrouverez dans les pages suivantes un détail, service par service, des dépenses et recettes de la 2CCAM avec les principales évolutions, en volume et en valeur, entre 2017 et 2019.

Pour donner plus de sens aux chiffres et faciliter leur comparaison, nous avons créé des sous-catégories dans certains chapitres de la nomenclature comptable officielle. Ainsi, le chapitre « 011 Charges à caractère général » en dépenses a été divisé en 7 sous-catégories et le chapitre « 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses » en recettes a été réparti en 3 sous-catégories.

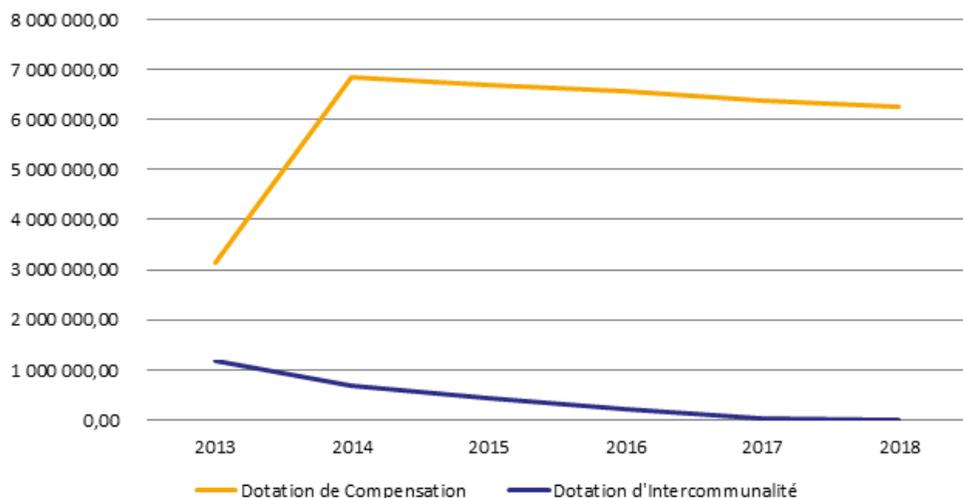
RÉFORME DE LA DOTATION D'INTERCOMMUNALITÉ

La Loi de Finances 2019 intègre une réforme de la Dotation d'Intercommunalité, composante de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.).

La Dotation d'Intercommunalité était auparavant calculée en fonction du coefficient d'intégration fiscale, de la population DGF, du potentiel fiscal de la collectivité, des compétences qu'elle exerce ou encore du groupe d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) auquel elle appartient.

Elle était composée d'une dotation de base, dépendant de ces critères et d'une garantie permettant d'éviter des variations trop importantes au gré des évolutions (prise de compétences, modification de statut, etc.), tant au profit de l'EPCI que de l'État.

Evolution des composantes de la Dotation Globale de Fonctionnement



Cette nouvelle réforme doit permettre de corriger les problèmes accumulés par ce système de garantie et de simplifier le calcul et son appréhension.

De ce fait, le Gouvernement a instauré 3 modifications majeures dans le calcul de la Dotation d'Intercommunalité :

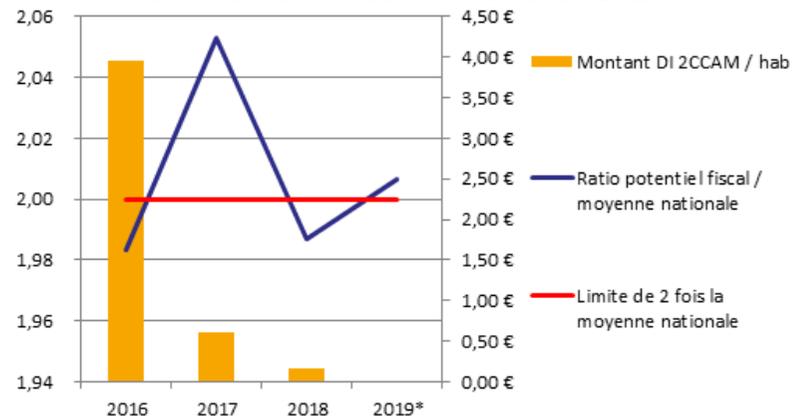
- la suppression de la répartition par enveloppes distinctes selon le groupe d'EPCI (métropole, Communauté d'Agglomération, Communauté de Communes à Fiscalité Professionnelle Unique, etc.), au profit d'une enveloppe unique, avant répartition
- la Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFP), initialement prélevée à l'issu du calcul de la dotation, est désormais déduite de l'enveloppe globale, avant répartition (voir détail sur le page précédente)
- la nouvelle enveloppe de Dotation d'Intercommunalité est abondée, en ponctionnant directement l'enveloppe de la Dotation de Compensation, pour permettre de distribuer un complément aux EPCI qui touchaient moins de 5 € par habitant de Dotation d'Intercommunalité avant 2019 et qui ne disposaient pas d'un potentiel fiscal 2 fois supérieur à la moyenne nationale. Ce montant de complément serait alors d'un maximum de 5 € par habitant et selon le cabinet Stratorial Finances, le gain moyen s'élèverait à 3,48 € par habitant pour les Communautés de Communes à Fiscalité Professionnelle Unique.

Il est à ce jour compliqué d'estimer le montant de Dotation d'Intercommunalité que pourrait percevoir la 2CCAM, faute d'informations claires provenant des services de l'État. Compte tenu de la situation de la 2CCAM, il est envisagé 3 scénarios :

1. la 2CCAM dispose d'un potentiel fiscal au moins deux fois supérieur à la moyenne nationale, le montant de complément serait alors de 0 €
2. la 2CCAM est éligible au complément (potentiel fiscal inférieur à deux fois la moyenne nationale) et se situe dans la moyenne nationale des EPCI à Fiscalité Professionnelle Unique, le montant du complément serait alors de : $3,48 \text{ €} \times 54\,076$ (population DGF 2018) = 188 184 €
3. la 2CCAM est éligible au complément et se situe dans les mêmes proportions qu'en 2018, le montant de complément serait alors de : $(5 \text{ €} - \text{DI} / \text{hab 2018 soit } 0,16 \text{ €}) \times \text{population DGF} = 261\,727 \text{ €}$

Dans la situation actuelle et vue l'incertitude pesant sur cette réforme, nous avons préféré ne pas budgéter de Dotation d'Intercommunalité pour éviter toute mauvaise surprise.

Extrapolation de l'éligibilité au complément de Dotation d'Intercommunalité en 2019



RÉSULTAT 2018 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

N° chapitre	Chapitre	CA 2017	BP 2018	CA 2018
013	Atténuations de charges	55 415,76	0,00	74 139,51
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 481 069,68	1 604 667,00	1 808 678,77
73	Impôts et taxes	20 699 173,00	22 459 121,15	23 191 627,00
74	Dotations et participations	8 894 600,60	8 897 418,97	8 901 289,45
75	Autres produits de gestion courante	553 279,63	555 370,00	560 721,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	797 396,62	0,00	63 654,77
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		32 480 935,29	33 516 577,12	34 600 111,20
002	Résultat de fonctionnement reporté	333 688,73	195 669,24	195 669,24
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00	17 838,00	22 150,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		336 688,73	213 507,24	217 819,24
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		32 817 624,02	33 730 084,36	34 817 930,44

011	Charges à caractère général	8 017 507,49	8 676 416,45	8 485 984,70
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 112 562,90	2 320 506,20	2 280 196,39
014	Atténuations de produits	17 290 381,00	17 353 973,00	17 221 703,60
65	Autres charges de gestion courante	3 972 555,13	4 445 576,46	4 396 812,73
66	Charges financières	155 449,97	159 900,00	144 279,81
67	Charges exceptionnelles	221 573,17	108 410,35	19 676,12
22	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		31 770 029,66	33 064 782,46	32 548 653,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00	245 301,90	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	201 482,00	420 000,00	424 687,18
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		201 482,00	665 301,90	424 687,18
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		31 971 511,66	33 730 084,36	32 973 340,53

Résultat de fonctionnement
1 844 589,91

RECETTES

 Dynamisme de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) grâce à l'augmentation des bases minimum et aux rôles complémentaires issus des impôts récupérés des années antérieures

 Instauration de l'imposition « ménages » avec des taux de 1,23% pour la Taxe d'Habitation, 0,863% pour la Taxe sur le Foncier Bâti et 4,70% sur la Taxe sur le Foncier Non Bâti pour un produit supplémentaire estimé à 1,6 millions €

 Poursuite de la baisse de la Dotation de Compensation avec une perte régulière annuelle de plus de 100 000 €

 Résultats positifs pour les recettes du nouveau réseau de transport urbain et pour les reventes de matériaux issus des déchèteries

 Nouvelles mises à disposition de personnel : agent des Ressources Humaines en charge des carrières et de la paie, responsable du service Habitat & solidarité en charge des problématiques du logement

DÉPENSES

 Actualisation des prix des marchés de transports et déchets, exploitation sur une année complète du nouveau réseau de transport urbain

 Contribution au Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales (FPIC) sans augmentation par rapport à 2017

RÉSULTAT 2018 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

N° chapitre	Chapitre	CA 2017	BP 2018	CA 2018
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 022 666,83	971 206,12	720 919,12
13	Subventions d'investissement reçues	7 500,00	177 673,00	23 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200,00	2 199 205,24	2 001 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	691,09
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 031 366,83	3 348 084,36	2 746 910,21
001	Résultat positif d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	245 301,90	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	411 000,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	201 482,00	420 000,00	424 687,18
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		201 482,00	1 076 301,90	424 687,18
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 232 848,83	4 424 386,26	3 171 597,39

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	425 769,17	432 564,14	431 299,73
20	Immobilisations incorporelles	91 667,32	205 455,80	45 591,92
204	Subventions d'équipement versées	0,00	559 010,00	559 002,03
21	Immobilisations corporelles	396 638,60	2 204 455,78	579 481,82
23	Immobilisations en cours	6 221,37	411 312,08	17 320,62
27	Autres immobilisations financières	0,00	740,00	740,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		920 296,46	3 813 537,80	1 633 436,12
001	Résultat négatif d'investissement reporté	902 562,83	593 010,46	593 010,46
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00	17 838,00	22 150,00
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		905 562,83	610 848,46	615 160,46
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 825 859,29	4 424 386,26	2 248 596,58
Restes à réaliser 2018				430 613,31

Résultat d'investissement
492 387,50
Résultat consolidé
2 336 977,41

RECETTES

 Baisse du Fonds de Compensation de la TVA entre 2017 et 2018 car régularisation en 2017 du crédit de 2016

 Non perception de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local suite au décalage des travaux de reconstruction de la déchèterie d'Arâches-la-Frasse, la seule subvention reçue concerne le changement du tapis de gym du gymnase de Cluses

 Souscription d'un emprunt à hauteur de 2 millions € sur une durée de 20 ans

DÉPENSES

 Remboursement du capital des emprunts au même niveau que 2017

 Hausse des dépenses d'équipement (1 632 009,70 € réalisés en 2018) soit un taux de 48%

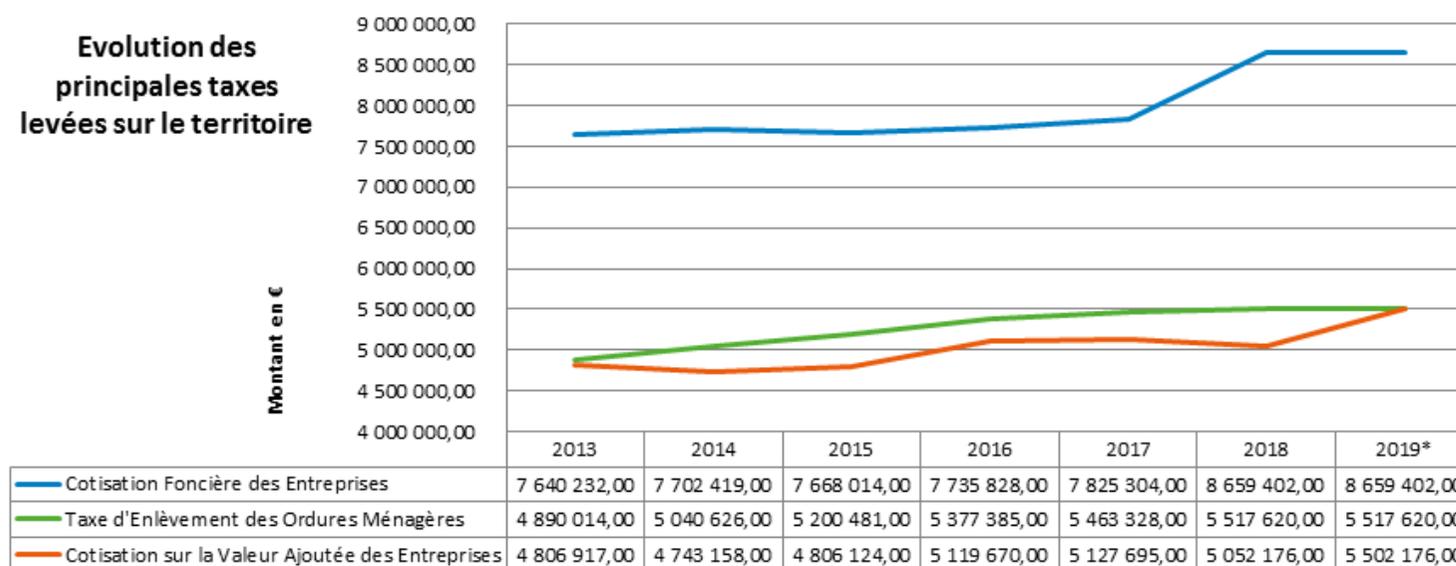
Le résultat consolidé, toutes sections confondues, est très positif grâce notamment à l'emprunt contracté pour capitaliser et permettre un niveau d'investissement important dès 2019.

EVOLUTION PRÉVUE DES RECETTES EN 2019

Impôts et taxes : dynamisme de la fiscalité de + 1%

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) devrait connaître une hausse en 2019 grâce principalement au développement de zones industrielles et commerciales sur le territoire, et aux résultats positifs constatés depuis plusieurs années de leaders économiques du territoire.

De plus, les effets de la réforme des valeurs locatives des professionnelles devraient progressivement impacter positivement les recettes d'imposition de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes, compte tenu de l'évolution du prix des loyers sur notre territoire.



Dotation Globale de Fonctionnement : poursuite de la baisse régulière

Comme évoqué précédemment, la Dotation de Compensation, principale composante de la DGF devrait connaître une baisse plus importante encore que les autres années suite à la réforme de la Dotation d'Intercommunalité qui prévoit un abondement de son enveloppe globale, au détriment de celle de la Dotation de Compensation.

Les incertitudes sont grandes quant aux effets de cette réforme sur la Dotation d'Intercommunalité que pourrait percevoir la collectivité avec une amplitude qui pourrait s'établir à plus ou moins 260 000 € de recettes pour la 2CCAM.

Subventions et participations : légère progression attendue

La nouvelle convention signée avec la Région et effective cette année suite au transfert de nouvelles lignes de transport permettra un gain de plus de 200 000 € en 2019 par rapport aux années précédentes.

Le fonds genevois devrait se maintenir cette année au niveau de 2018 après avoir connu une forte augmentation grâce à la modification de la répartition de +1 point de % en faveur des EPCI et au détriment des communes.

Produits des services : stagnation des recettes

Les recettes issues de l'activité des services sont globalement en stagnation depuis quelques années notamment pour le centre aquatique et le musée de l'horlogerie et du décolletage.

Les incertitudes quant aux reventes des matériaux issus des déchèteries à cause de la volatilité des prix des matières premières ou encore les bons résultats du nouveau réseau de transport urbain ne permettent pas de prévoir une hausse importante de ces produits.

EVOLUTION PRÉVUE DES DÉPENSES EN 2019

Principaux contrats et marchés de gestion : hausse mécanique des prix

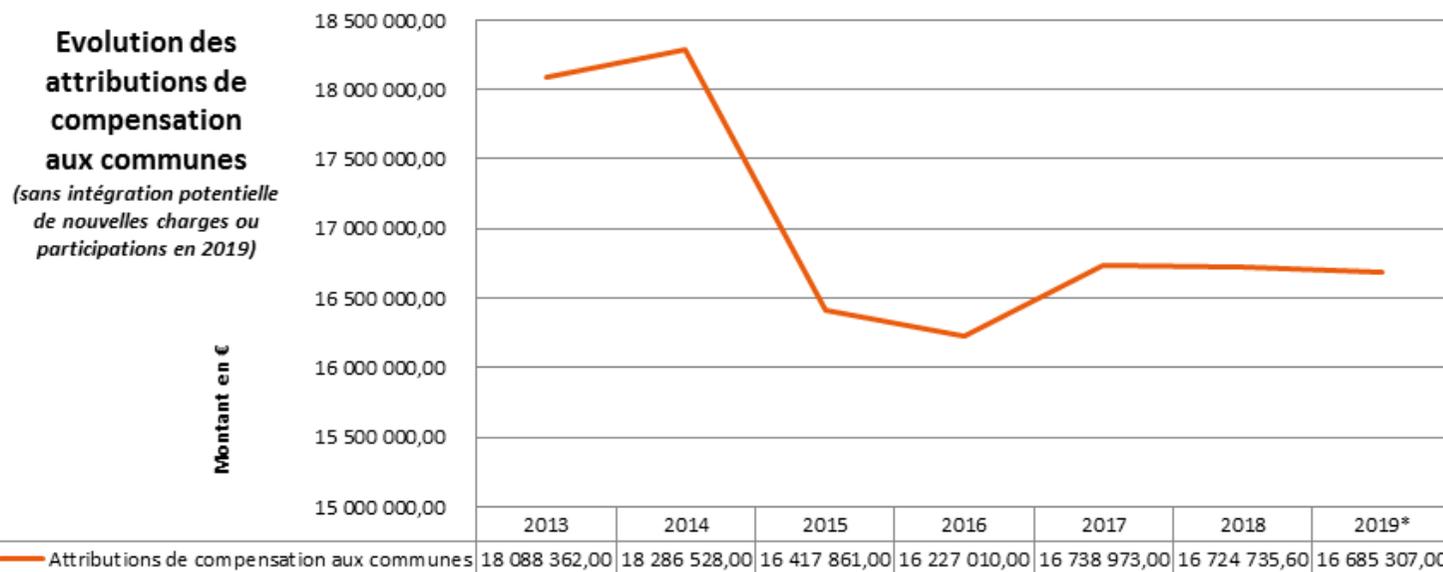
Le coût des principaux marchés, à savoir collecte des déchets, gestion des déchèteries ; exploitation des réseaux de transports scolaire et urbain, augmentera en 2019 par rapport au réalisé 2018. La principale cause est l'actualisation des prix des indices de référence (prix des carburants et du coût de la main d'œuvre), conformément aux dispositions des marchés publics.

Attributions de compensation

Pour l'année 2019, les attributions de compensation seront impactées par le complément du poste du service commun de la Commande Publique pour 6 mois pour les communes de Marnaz et Thyez.

2019 marquera la dernière année de correction des attributions de compensation suite au lissage du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Il y a également la contribution de 5€ par habitant prévue dans le cadre du financement du FuniFlaine (ou autre projet structurant) et qui sera soumise à la CLECT.



Solidarité horizontale : contribution plus importante au FPIC attendue

La dynamique importante de la fiscalité de la 2CCAM et l'accroissement prévu de son potentiel fiscal par rapport à la moyenne nationale laisse présager une potentielle augmentation de la contribution au Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales (FPIC).

Autres postes de dépenses importants : pas d'évolution majeure attendue

Le coût d'incinération des déchets au SIVOM de la Région de Cluses devrait évoluer légèrement à la hausse, tout comme les charges de personnel avec les évolutions annuelles d'indices et de grades, ou encore la prise d'effet du nouveau système de prime RIFSEEP prévue pour cette année.

L'intégration pour un exercice complet des dépenses liées à la gestion et aux fluides des terrains familiaux devrait compenser la baisse des charges suite au retour à un taux d'occupation normal de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

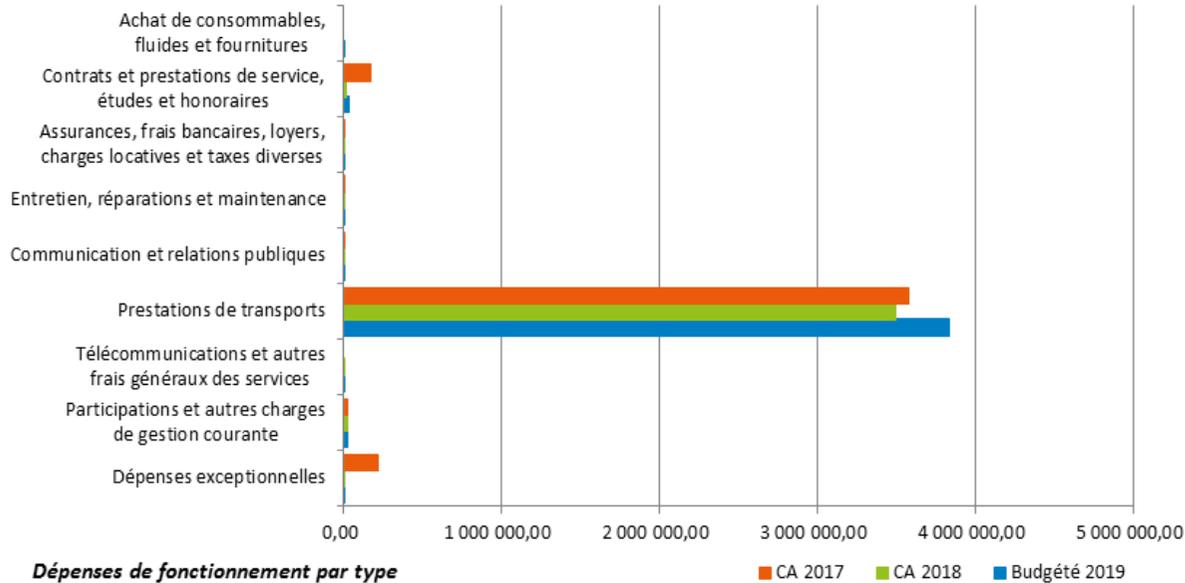
Enfin, les dépenses de fluides des installations sportives devraient baisser car l'année 2018 a permis la régularisation de 2 mois de facturation de 2017 et l'hiver particulièrement rude avait fait exploser les consommations.

Nouvelles dépenses et projets ponctuels : des montants importants pour 2019

De nombreux projets d'envergure se tiendront en 2019, de manière ponctuelle comme l'organisation de l'Aire de Grand Passage des gens du voyage ou l'étude OPAH, ou récurrente avec la participation au nouveau syndicat du SCOT Mont-Blanc-Arve-Giffre.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ



- Etude pour la réalisation du Schéma directeur vélo et piéton en 2019 (27 000,00 €)
- Marchés de transports suite à l'actualisation annuelle des prix dont :
 - Urbain avec l'exploitation du réseau intercommunal, la ligne Les Carroz Flaine Express (1 833 000,00 €)
 - Scolaire (1 273 000,00 €)
 - Skibus de Flaine (266 000,00 €) et Les Carroz (462 000,00 €)
- Participations aux abonnements TER et aux autres collectivités transportant les élèves hors du périmètre 2CCAM

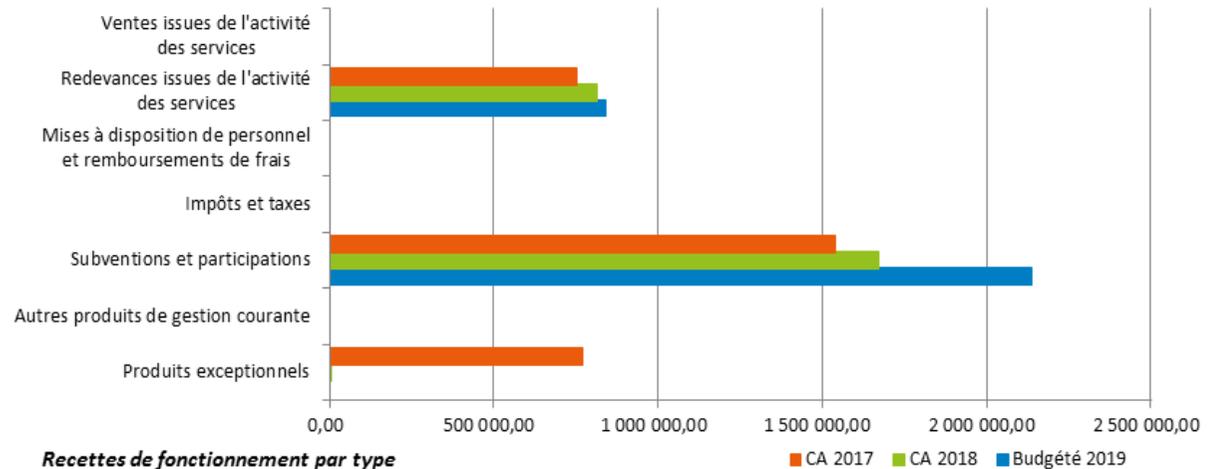
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



CHIFFRES CLÉS

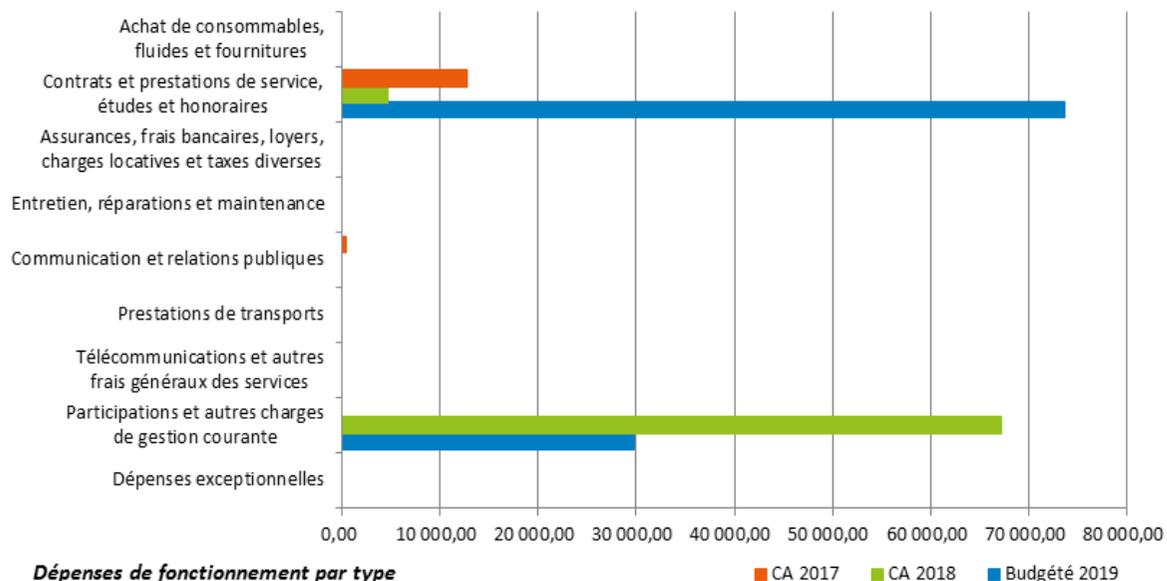
1 million d'euros de déficit de fonctionnement estimé du service

27 000 euros, le coût du Schéma directeur vélo et piéton à réaliser en 2019



- Inscriptions au transport scolaire (243 000,00 € budgétés contre 237 527,89 € réalisés en 2018) grâce au dynamisme du nombre d'inscrits
- Refacturation des skibus à la SOREMAC et à GMDS (80% des dépenses du marché skibus, les 20% restants sont compensés dans les attributions de compensation des communes d'Arâches-la-Frasse et Magland)
- Nouvelle convention avec la Région pour le transport scolaire à hauteur de 2 127 690,00 € contre 1 781 539,22 € dont 111 747,34 € à régulariser sur l'exercice 2019

ESPACES NATURELS SENSIBLES - AGENDA 21 - PLAN CLIMAT



Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à partir de 2019 pour un coût global de 75 000,00 € dont 60 000,00 € pour l'étude et 15 000,00 € pour l'évaluation environnementale. La majeure partie du travail sera réalisé cette année et ce sont 40 000,00 € qui ont été affectés pour la partie étude et 10 000,00 € pour l'évaluation environnementale.

Réalisation d'animations de sensibilisation aux Espaces Naturels Sensibles (opérations non réalisées en 2018) pour un budget de 10 488,00 €, subventionnées à hauteur de 80% du montant H.T. par le Département (avec un décalage d'un an pour le versement)

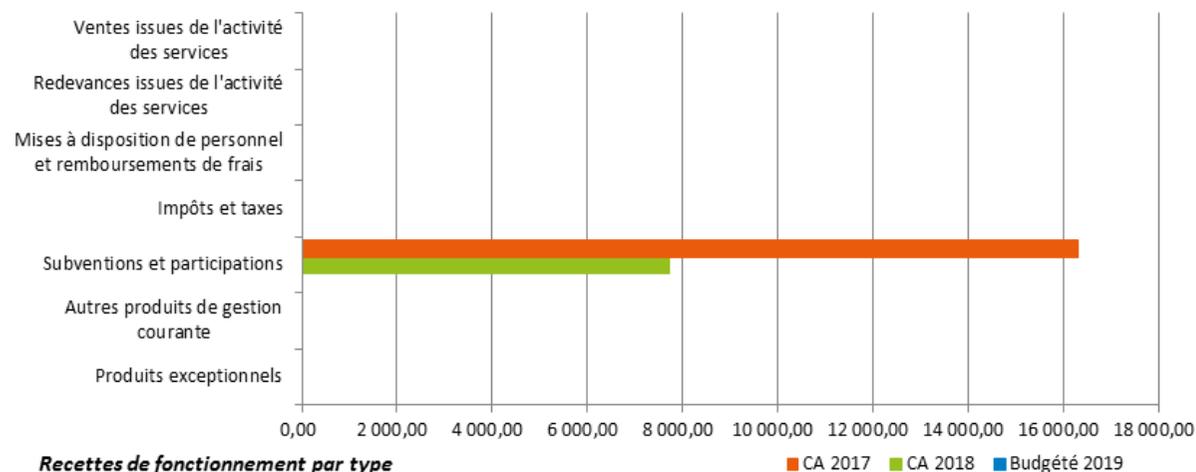
Participation au Fonds Air Bois : paiement du solde de la tranche 4 en 2018 et contribution en baisse en 2019 (26 460,00 € pour le fonds et 3 308,00 € pour l'animation du dispositif)

PRINCIPAUX PROJETS PROPOSÉS

60 000 euros, en investissement pour la réalisation de 3 plans de gestion des sites Espaces Naturels Sensibles sur le territoire : lac de Peyre, lac Bénit et plateau de Cenise. 45 000 € ont été budgétés pour l'année 2019.

75 000 euros pour l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

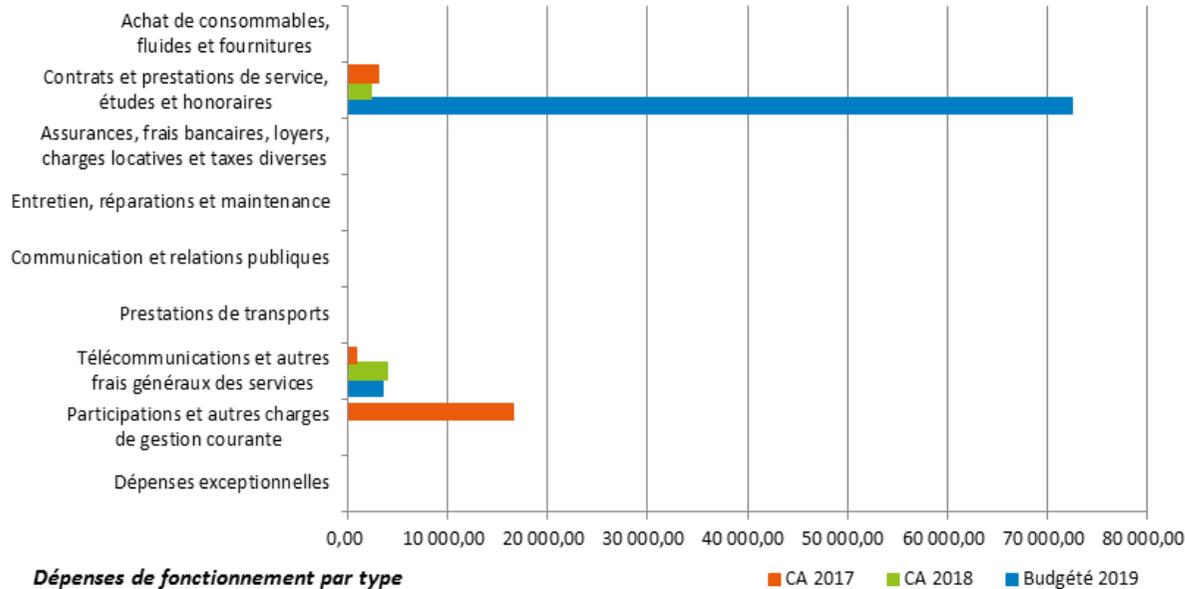
80 000 euros en investissement pour l'amélioration de la qualité de l'air avec une aide directe à l'entreprise HACER pour transformer 2 lignes de production (50 000 €) et la réalisation d'une étude de préfiguration dans le cadre du Fonds Air Industrie (30 000 €)



Aucune subvention attendue en 2019 car non réalisation des animations de sensibilisation aux Espaces Naturels Sensibles en 2018



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



➤ Participation aux frais de fonctionnement du syndicat SCOT pour la première année à hauteur de 1,50 € par habitant (Population INSEE 2019 de 46 764 habitants)

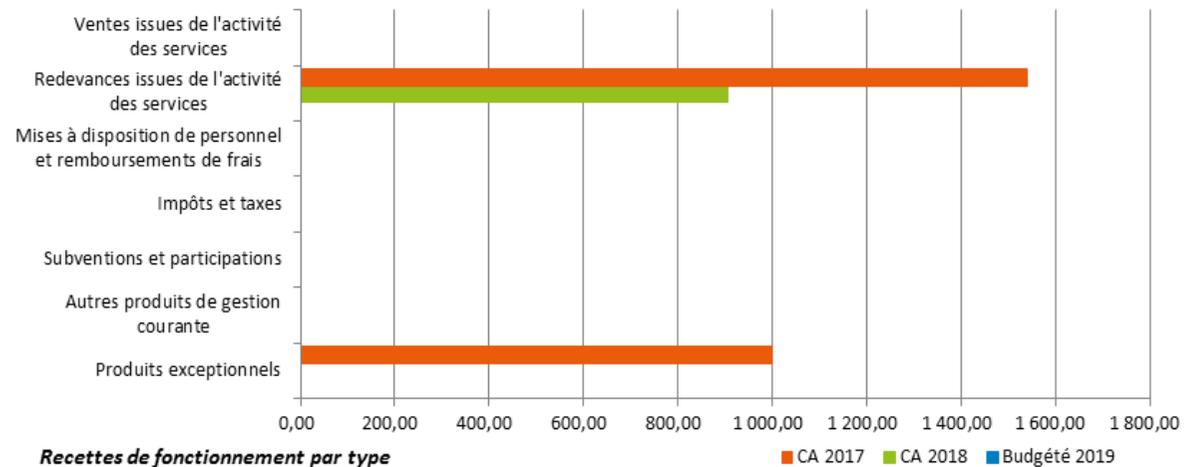
➤ Abonnement pour l'utilisation du logiciel d'instruction du droit des sols (2 290,00 € payés en 2018, 2 360,00 € budgétés en 2019)

➤ Abonnement à la plateforme de dématérialisation et de veille juridique pour l'instruction du droit des sols (3 960,38 € payés en 2018, 3 500,00 € budgétés en 2019)

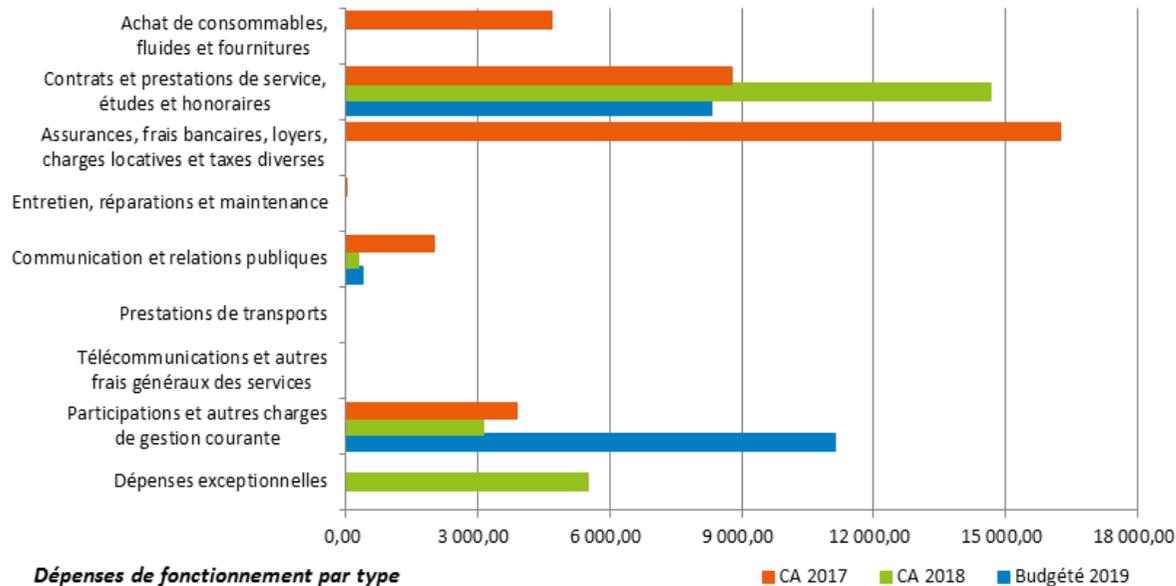
SUIVI DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE MONT-BLANC-ARVE-GIFFRE

70 146 euros, c'est la contribution à verser pour la première année au nouveau syndicat du SCOT. L'ensemble des démarches liées à la création ont été effectuées en 2018 avec la désignation des représentants des 4 collectivités (8 titulaires et 2 suppléants pour la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, 10 titulaires et 4 suppléants pour la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc, 8 titulaires et 2 suppléants pour la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et 10 titulaires et 4 suppléants pour la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes).

Le siège social a été désigné au 3 rue du Pré Bénévix à Cluses et la 2CCAM aura la charge d'établir la comptabilité des activités du syndicat.



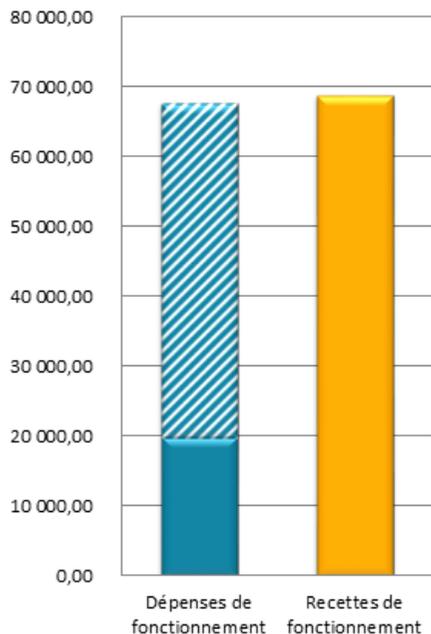
➤ Fin de la régularisation des recettes de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Thyez, historiquement comptabilisées sur ce service puis déplacées vers le service Logement et habitat



↘ Participation pour la mise en place de la bourse forestière (14 618,42 € en 2018, projet abouti) et poursuite des actions avec le soutien à la mise en place d'une unité de séchage du bois bûche (8 334,00 € budgétés en 2019)

↗ Subvention au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) pour l'animation en forêt privée renouvelée en 2019 (3 125,00 €) et nouvelle participation pour la réalisation du forum alimentaire par la Maison de l'Economie (8 000,00 €). La 2CCAM recevra une contribution de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (1 440,00 €) et de l'Union Européenne (5 120,00 €) pour un reste à charge de 1 440,00 €.

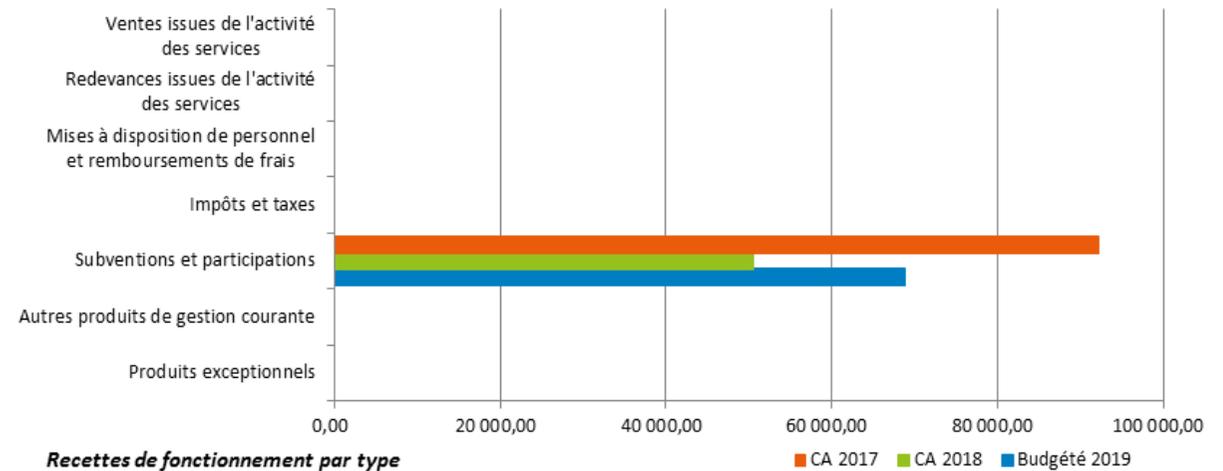
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



CHIFFRES CLÉS

1 081 euros, c'est le montant du léger excédent du service Programmes Région Europe qui bénéficie de subventions du programme LEADER

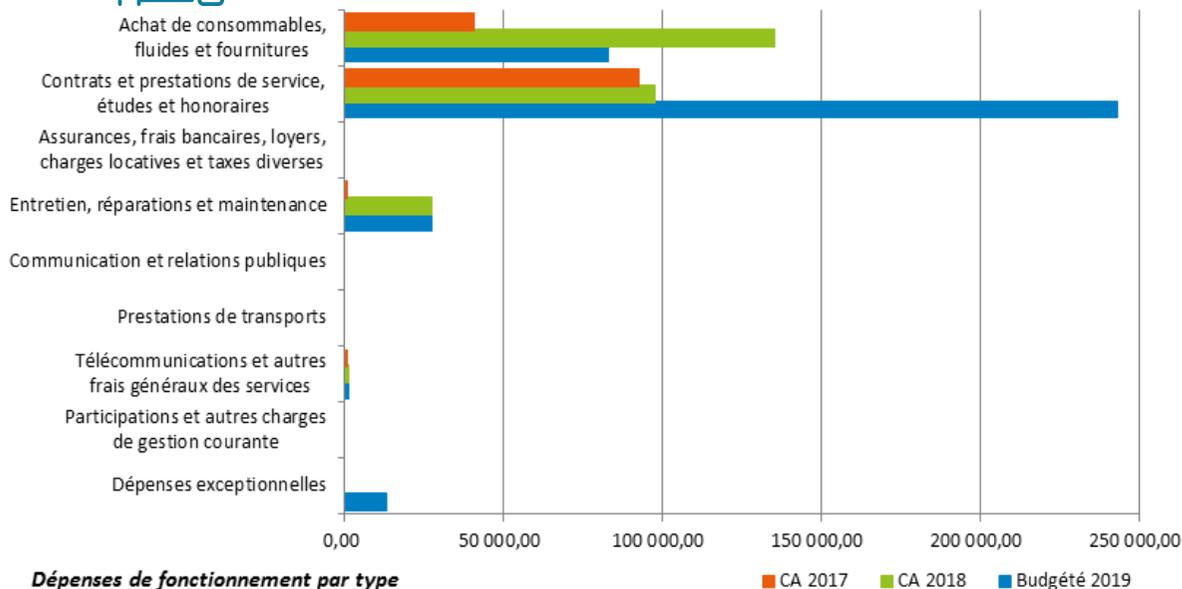
9 774 euros, de participation à des projets en 2019



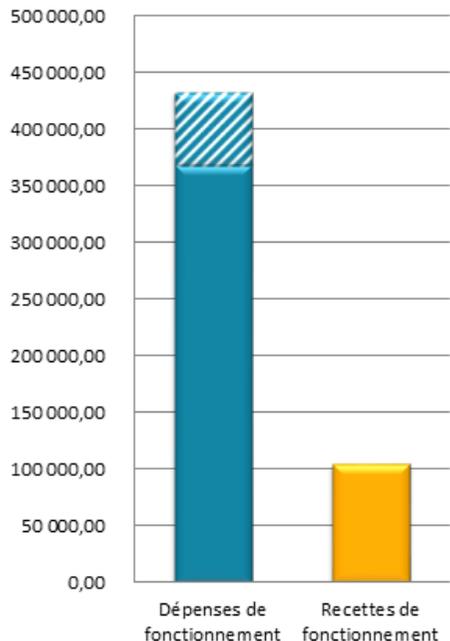
↗ Subvention pour l'animation du programme LEADER et la participation aux projets soutenus (50 618,09 € perçus en 2018, 68 821,00 € attendus en 2019)



LOGEMENT ET HABITAT



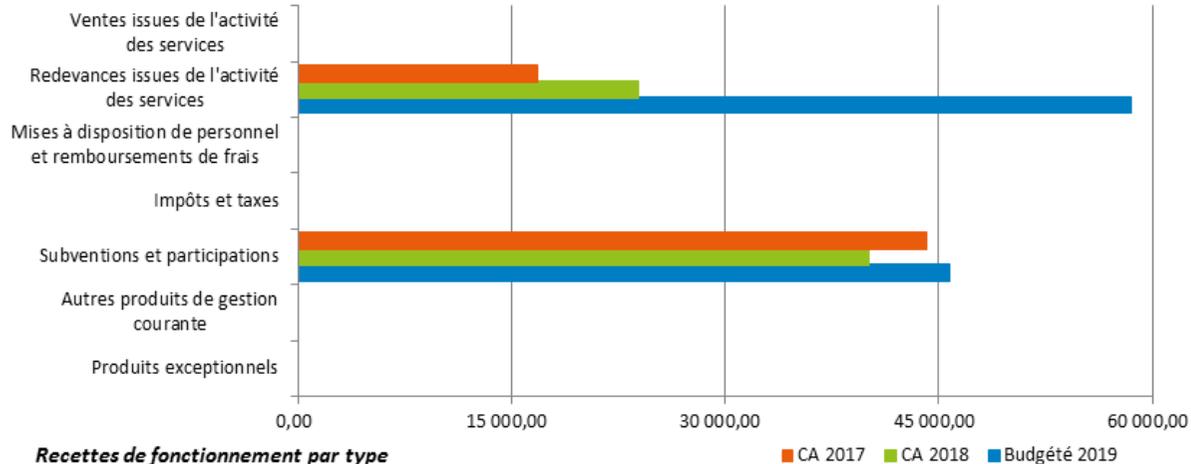
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



CHIFFRES CLÉS

26 250
euros, le reste à charge
2CCAM de l'étude OPAH

85 000
euros, le coût de
l'organisation de l'Aire de
Grand Passage des gens
du voyage pour 2019

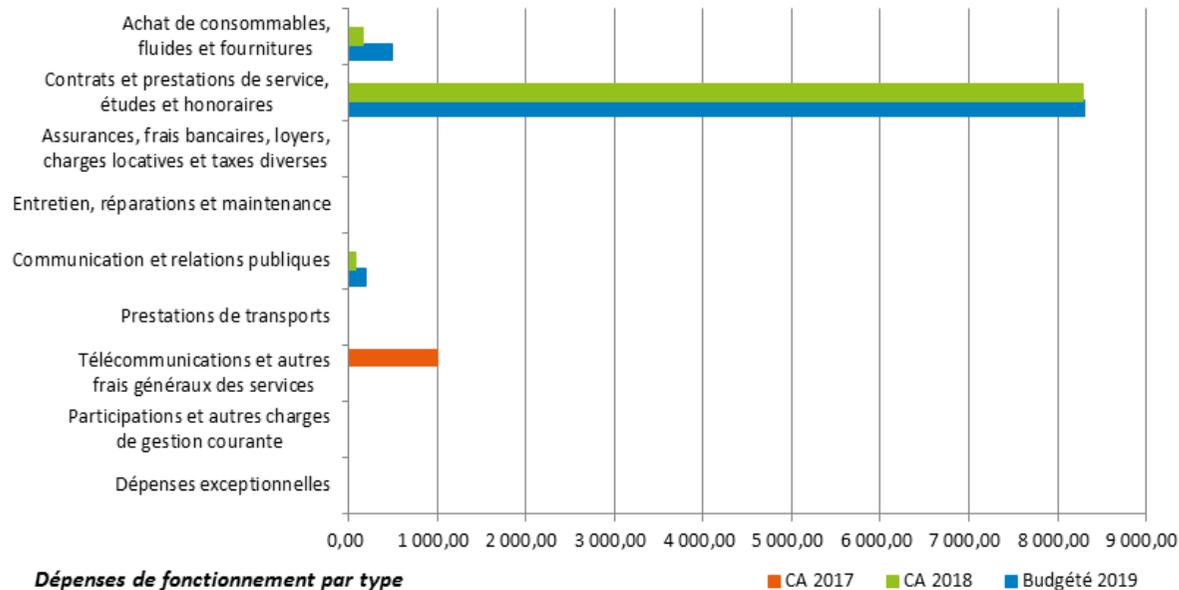


- Droits de place, refacturation d'électricité et consommation d'eau sur l'AAGV de Thyez (15 500,00 € budgétés) et sur les terrains familiaux de la Maladière à Cluses (hors eau, pour 38 970,00 € espérés)
- Subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) à hauteur de 50% du coût H.T de l'étude OPAH, soit 18 750,00 € pour un reste à charge de 26 250,00 €
- Baisse des aides CAF pour l'utilisation de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Thyez, indexées sur le taux d'occupation (aire fermée jusqu'à mi-mars 2019 pour réparations)

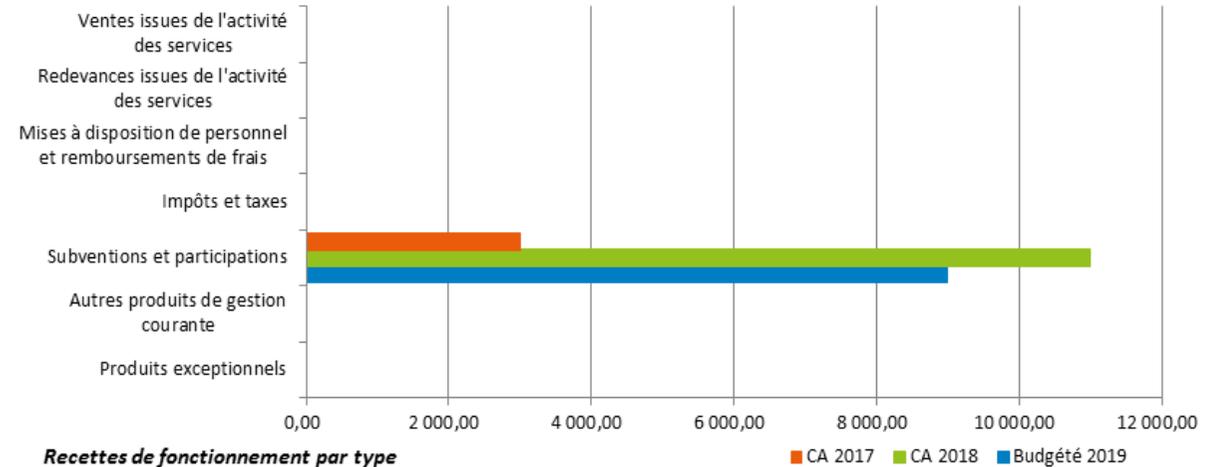
➤ Baisse attendue des consommations d'électricité de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Thyez et mise en service des terrains familiaux de la Maladière à Cluses pour une première année complète en 2019 (129 175,50 € réalisés en 2018, 80 000,00 € budgétés en 2019)

➤ Organisation de l'Aire de Grand Passage des gens du voyage en 2019 sur le territoire de la 2CCAM pour un coût estimé à 85 000,00 € et des recettes espérées (droits de place) de 4 000,00 €. Une participation des Communautés de Communes du Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc est inscrite dans le schéma départemental à hauteur de 30 000,00 €, en attente de validation du schéma.

➤ Réalisation de l'étude d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour 45 000,00 € en 2019



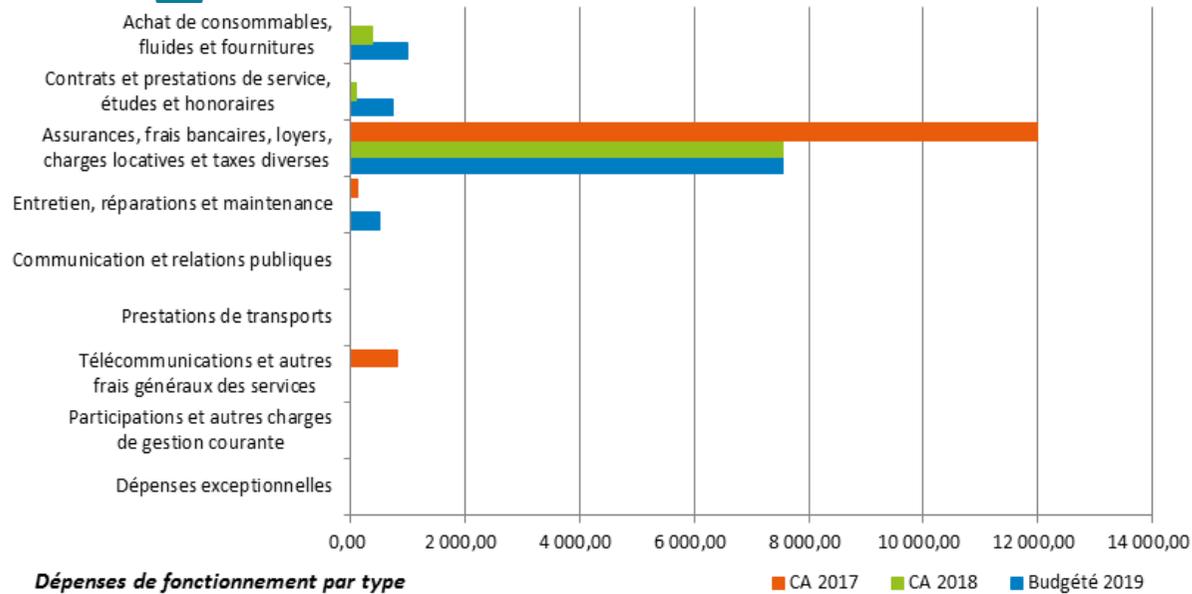
- ⇒ Poursuite des actions engagées :
- contre le décrochage scolaire et la radicalisation
 - pour l'accompagnement des services jeunesse des communes
- ⇒ Renouvellement des RUVA en 2019 (budget global de 8 300,00 € en 2019)



⇒ Mobilisation en baisse des crédits spécifiques du Contrat de Ville (4 000,00 € en 2019) et subvention de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS 74) à hauteur de 5 000,00 €



ANTENNE DE JUSTICE



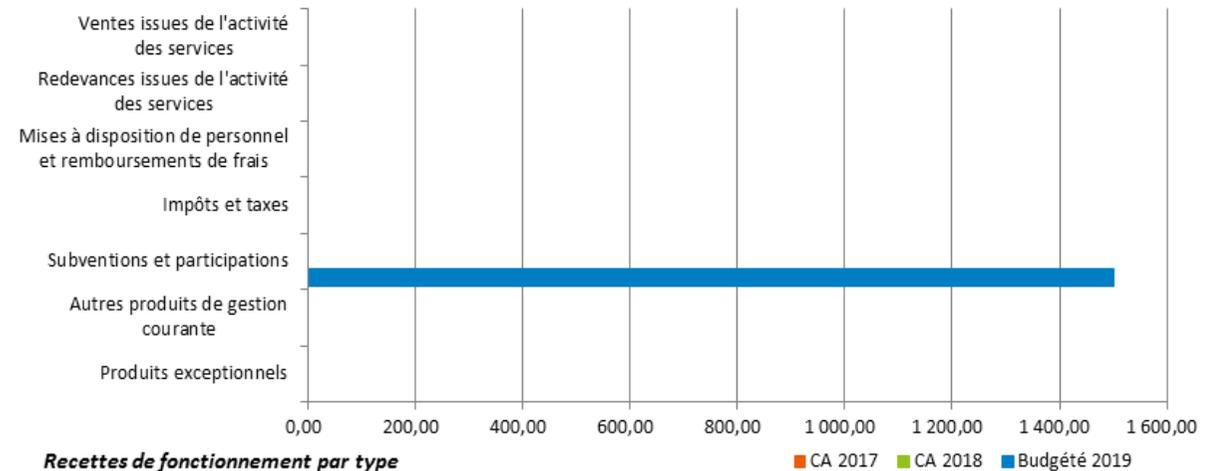
➤ Achat de petit matériel pour l'aménagement de l'Antenne de Justice (1 000,00 € en 2019)

➡ Loyer (6 000,00 €) et charges locatives (1 550,00 €) à payer à la commune de Cluses

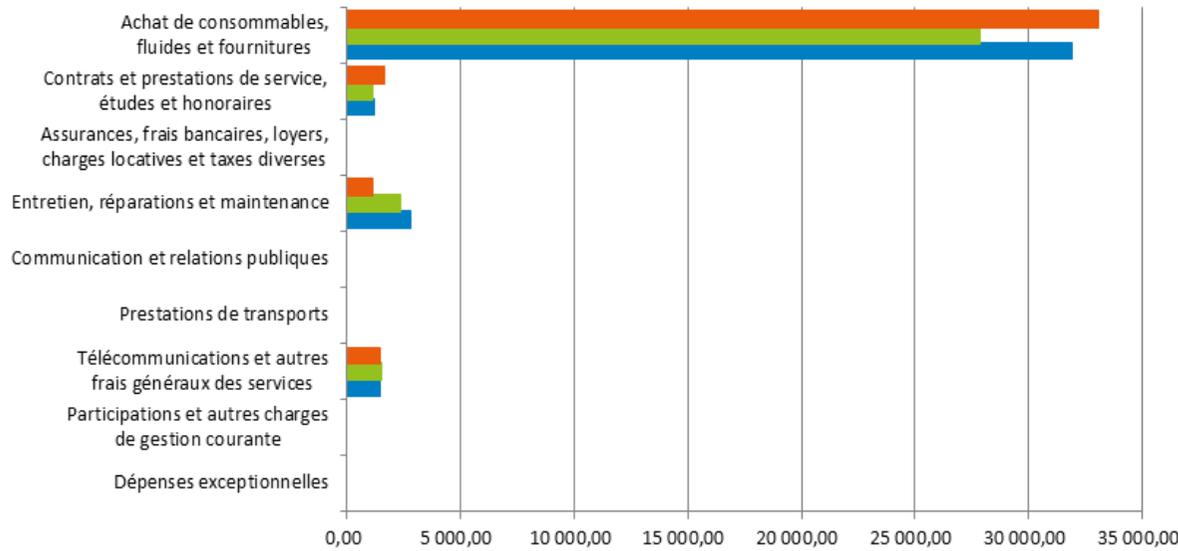
CHIFFRES CLÉS

1 500 euros, la participation espérée en 2019 du Tribunal de Grande Instance de Bonneville pour le fonctionnement de l'Antenne de Justice

2 000 euros d'investissement sont proposés pour la mise en place de signalétique et l'amélioration des supports de communication à l'intérieur et à l'extérieur de l'Antenne de Justice



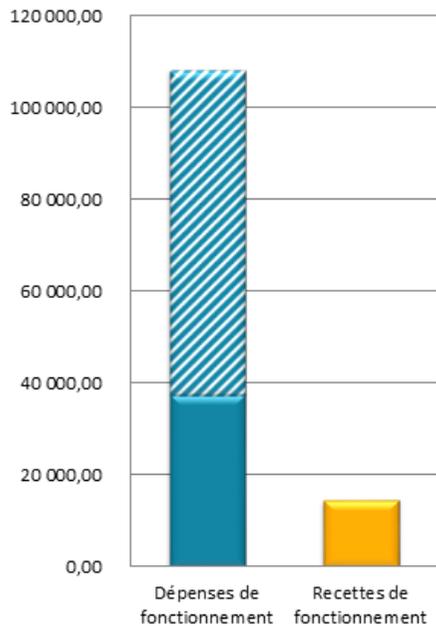
➤ Participation du Tribunal de Grande Instance de Bonneville espérée à hauteur de 1 500,00 €



- ⇒ Achat de produits alimentaires auprès de supermarchés et de la Banque Alimentaire (22 680,44 € payés en 2018, 25 000,00 € budgétés en 2019)
- ⇒ Fourniture de petit équipement budgétée à hauteur de 2 000,00 € pour permettre l'aménagement de l'Épicerie Sociale

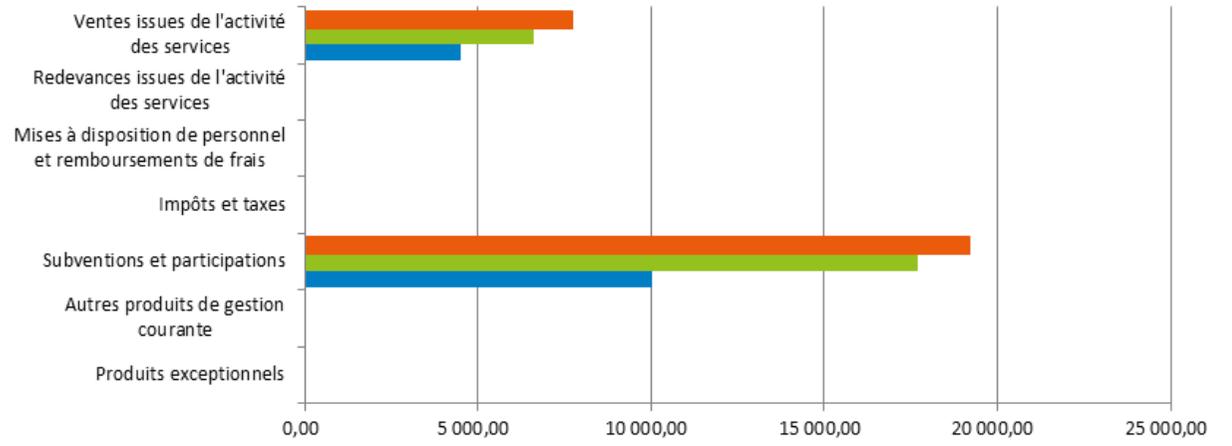
Dépenses de fonctionnement par type

Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



AMÉNAGEMENT DE L'ÉPICERIE SOCIALE

2 150 euros pour l'achat de matériel en investissement pour aménager l'Épicerie Sociale et faciliter le stockage des produits alimentaires

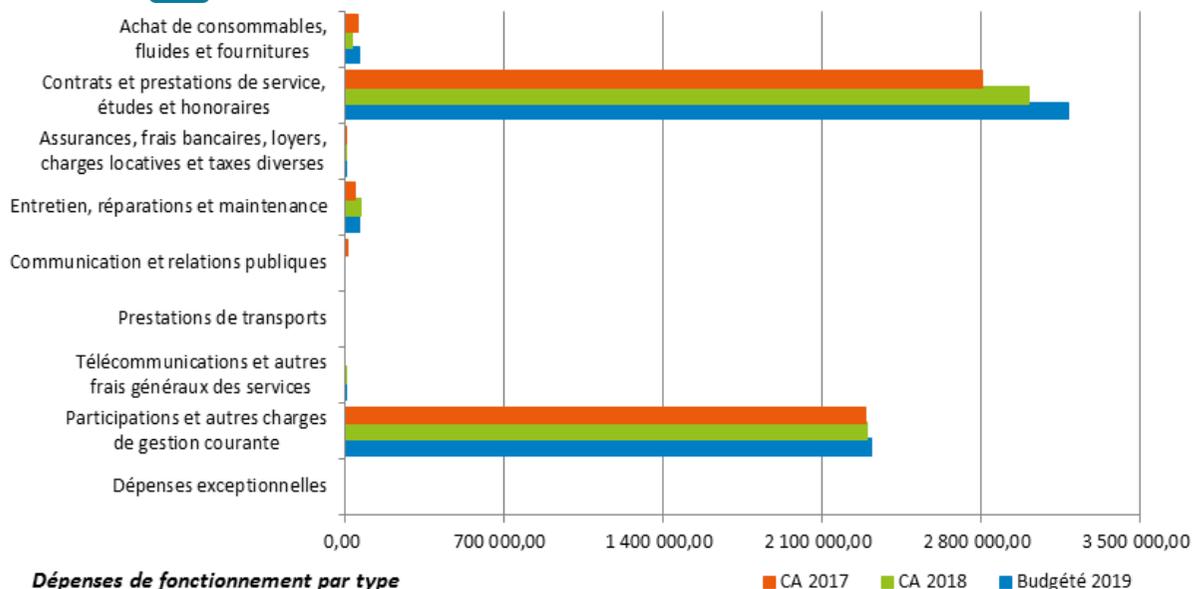


Recettes de fonctionnement par type

- ↘ Baisse attendue des reventes de produits alimentaires (6 611,64 € en 2018, 4 500,00 € budgétés en 2019) suite à la diminution du nombre de bénéficiaires
- ↘ Diminution de la subvention ANDES en raison de la baisse des bénéficiaires et donc des produits redistribués



GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS



➔ Achat de carburant pour les camions du SI Flaine (27 989,37 € réalisés en 2018, 28 832,00 € budgétés en 2019)

➔ Marchés de collecte, de gestion et de traitement des déchets en hausse suite à l'actualisation annuelle des prix du marché :

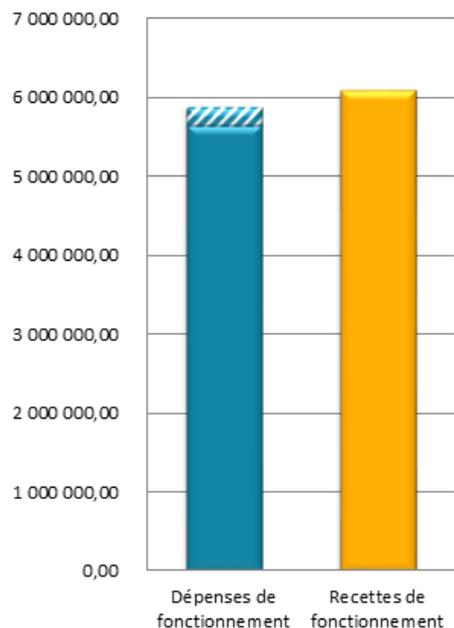
- collecte des déchets (+ 3,4 % en 2019 par rapport à 2018)
- Gestion des déchèteries (+ 3,6 % en 2019 par rapport à 2018)
- Collecte et traitement du tri (+ 6,8 % en 2019 par rapport à 2018)

De plus, un avenant a été réalisé pour la collecte des nouveaux conteneurs semi-enterrés d'ordures ménagères (+ 51 550,00 €).

➔ Baisse sensible attendue du coût d'entretien des camions du SI Flaine avec l'achat d'un nouveau camion de transfert prévu en cours d'année

➔ Contribution plus importante pour l'incinération des déchets par le SIVOM de la Région de Cluses (2 299 045,10 € réalisés en 2018, 2 320 000,00 € budgétés en 2019 soit une hausse prévue de 1%)

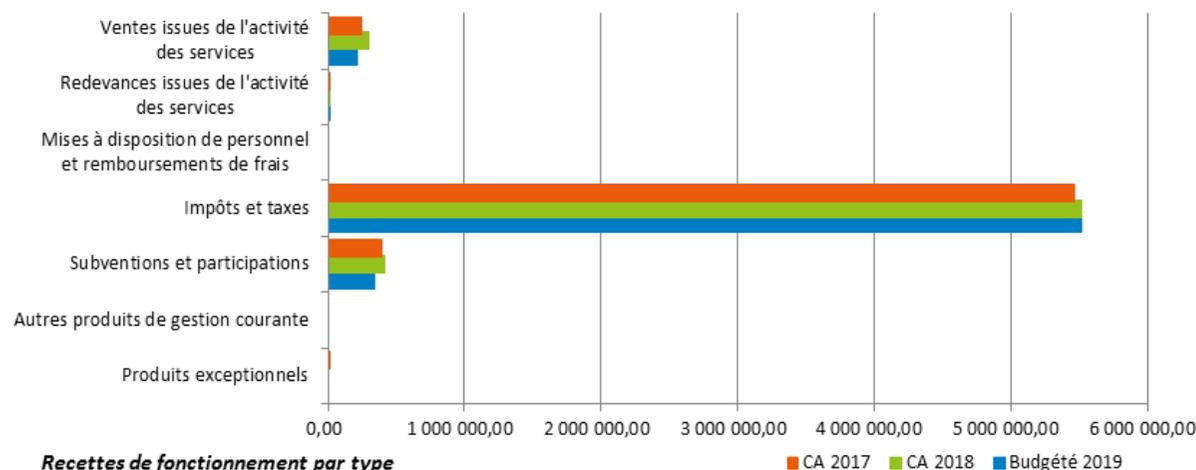
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



CHIFFRES CLÉS

216 000 euros, c'est approximativement l'excédent de fonctionnement dégagé pour contribuer aux investissements du service Déchets en 2019

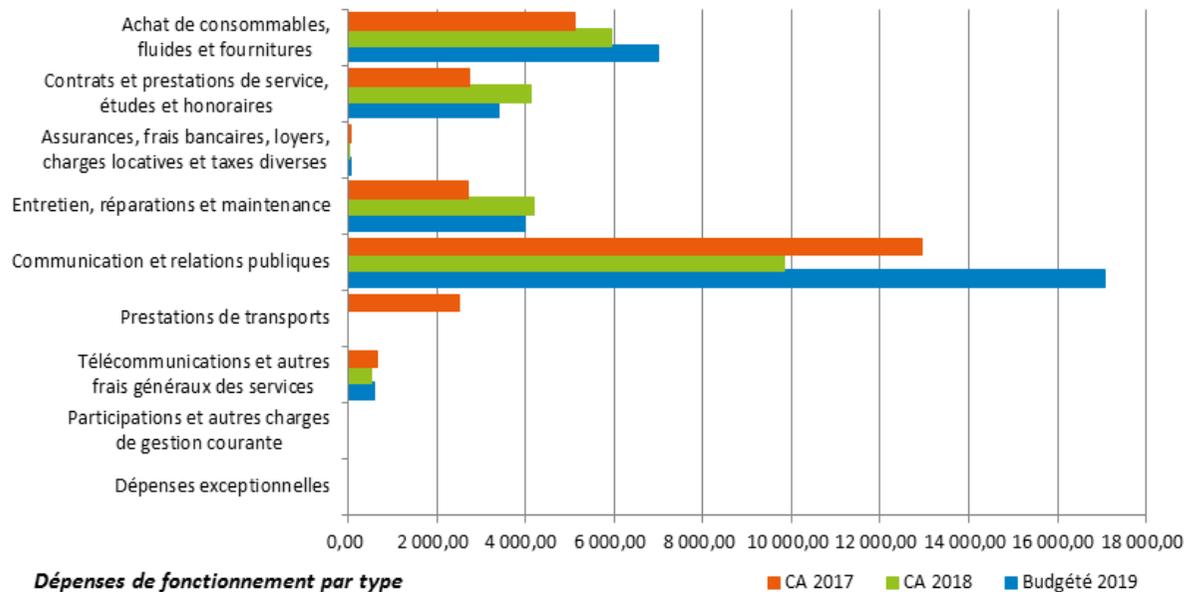
1,2 millions d'euros de projets d'investissement dont 714 000 € pour la déchèterie d'Arâches-la-Frasse



➔ Prévission prudente des rachats de matières compte-tenu de la volatilité des prix des matières premières et de la qualité des produits triés (298 658,63 € réalisés en 2018, 212 594,00 € budgétés en 2019)

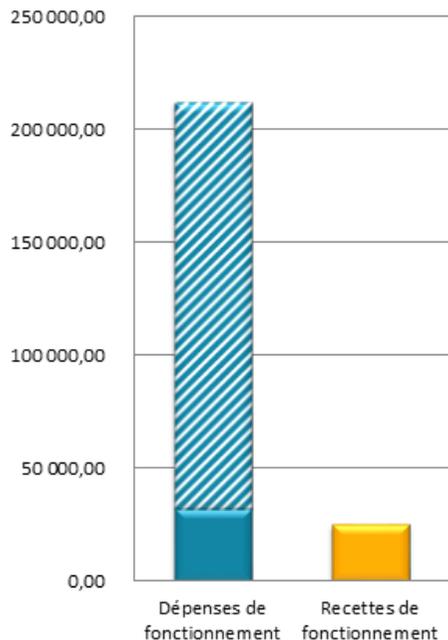
➔ Prévission de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au niveau du réalisé 2018 (5 517 620,00 €)

➔ Réduction du soutien des éco-organismes suite à la mise en place de bennes spécifiques pour la collecte des meubles et 3 semestres perçus en 2018 (410 252,34 € reçus en 2018, 345 500,00 € budgétés en 2019)



- ➔ Maintien du niveau de commandes des produits destinés à la revente dans la boutique du musée
- ➔ Maintien d'une enveloppe de 4 000,00 € pour l'entretien des collections suite à arbitrage en bureau communautaire
- ➔ Accent mis sur la communication pour valoriser les collections et le travail des médiatrices pour redynamiser le nombre de visiteurs (+ 6 918,40 € budgétés par rapport au réalisé 2018 soit une hausse de 73% du budget lié à la communication)

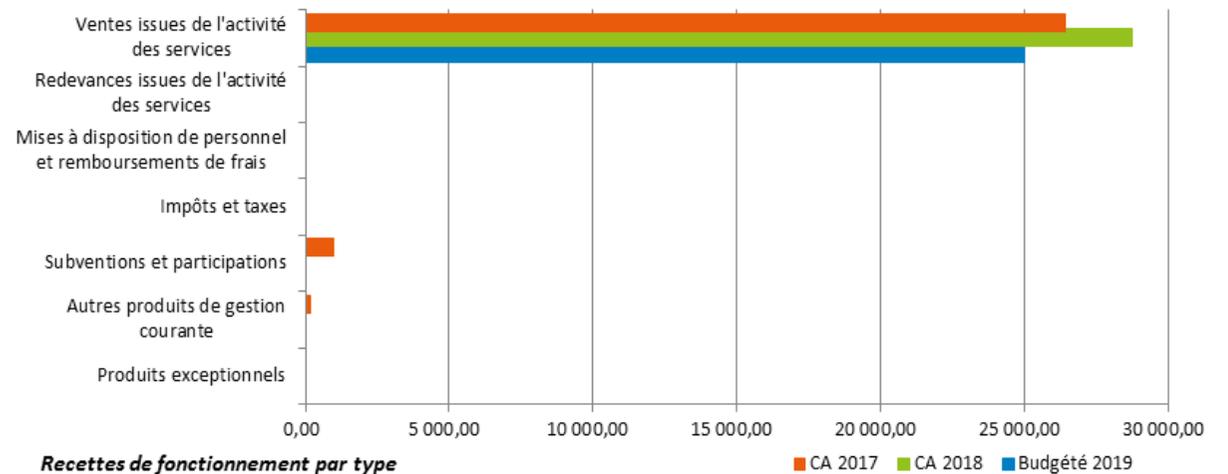
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



CHIFFRES CLÉS

2 346 euros de recettes supplémentaires entre 2017 et 2018

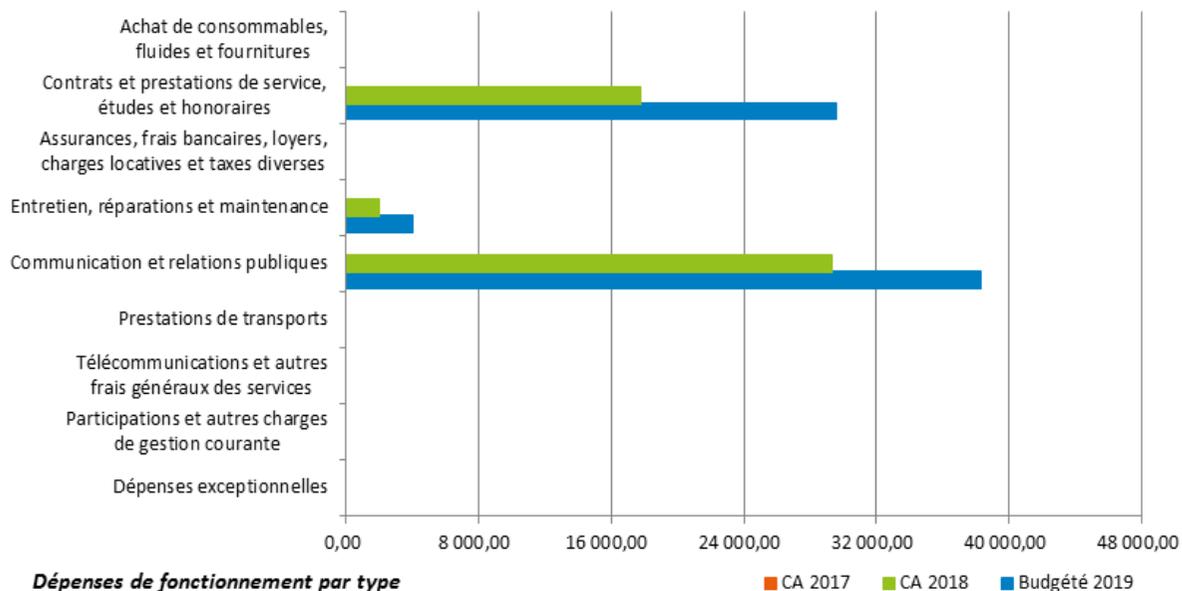
28 000 euros de dépenses d'investissement projetés pour aménager le musée suite à l'audit réalisé en 2018



- ➔ Prévission prudente des recettes dans l'attente des effets de la communication accrue en 2019 (28 754,00 € enregistrés en 2018 pour les entrées au musée et les ventes de la boutique, 25 000,00 € budgétés en 2019)



COMMUNICATION



⇒ Globalisation des dépenses pour l'externalisation des prestations de conception graphique (11 136,00 € enregistrés sur la Direction Générale en 2018) pour un budget stable (27 984,00 € réalisés sur ce poste de dépense en 2018 et 28 200,00 € budgétés en 2019)

⇒ Globalisation des contrats de gestion et maintenance des photocopieurs (bureau Le Cristal, Espace Carpano) sur ce service

⇒ Augmentation des crédits pour la communication des services du Budget Principal (hors musée) due notamment à l'organisation de la « Semaine européenne de réduction des déchets » (8 000,00 €) qui se déroulera fin novembre, en coopération avec l'Union Européenne et l'ADEME



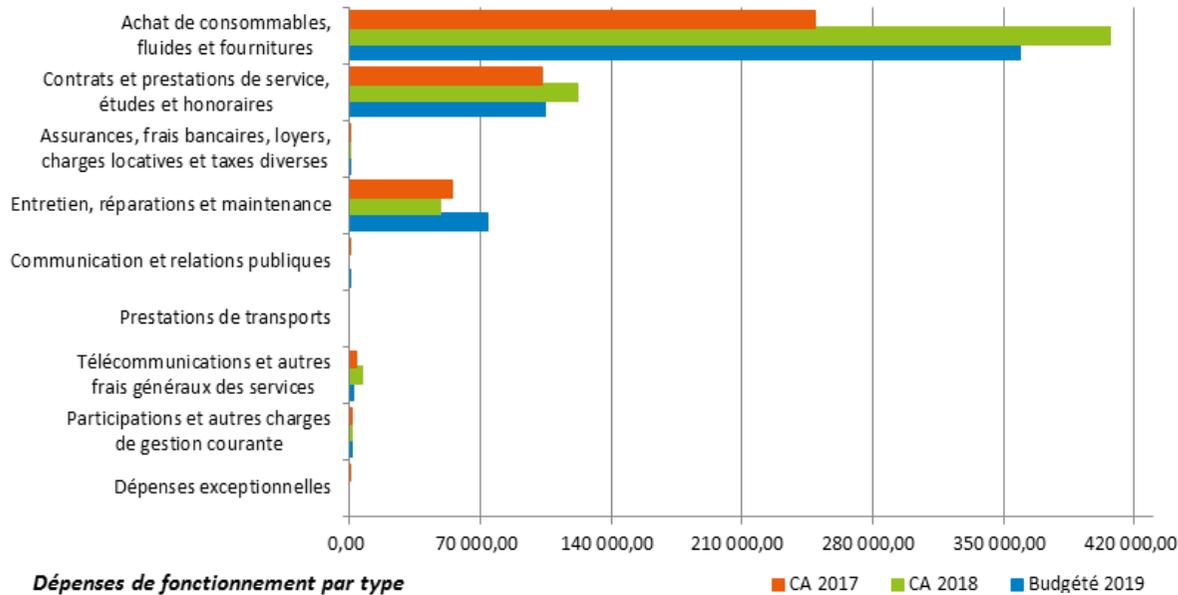
PRINCIPAUX PROJETS DES SERVICES

16 200 euros pour la communication du service Gestion et valorisation des déchets dont 8 200,00 € pour la campagne de sensibilisation au tri et 8 000,00 € pour l'organisation de la « Semaine européenne de réduction des déchets »

4 200 euros pour effectuer un reportage photos de présentation du centre aquatique et éditer les supports de communication

Exemples de réalisation en 2018

INSTALLATIONS SPORTIVES

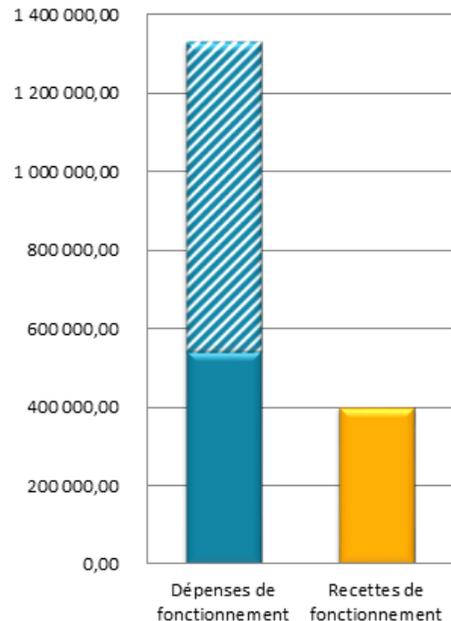


↘ Baisse des consommations de fluides (eau, gaz, électricité) en 2019 par rapport à 2018 car 14 mois avaient été payés sur 2018 et que l'hiver avait été particulièrement rude (407 340,24 € réalisés en 2018, 358 900,00 € budgétés en 2019)

↘ Baisse du coût du contrat de maintenance des installations du Centre Aquatique (65 439,60 € réalisés en 2018, 54 920,00 € budgétés en 2019)

↗ Réalisation prévue de l'entretien de la piste d'athlétisme et de l'élagage des peupliers du stade intercommunal en 2019 soit 12 000,00 € budgétés pour ces 2 opérations et mise en conformité électrique des installations (10 000,00 € prévus en 2019)

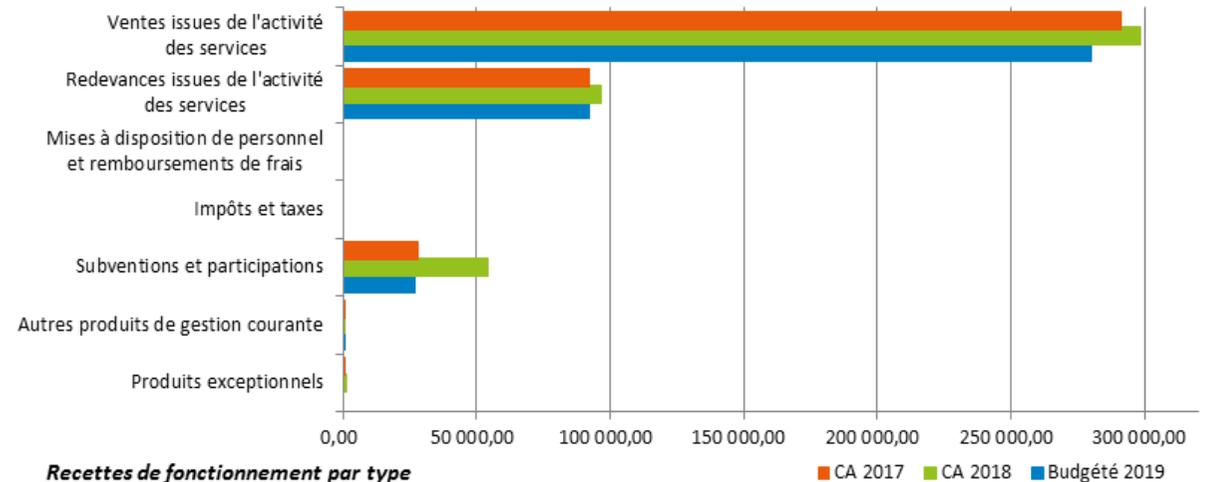
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



CHIFFRES CLÉS

8 c'est le pourcentage de baisse des dépenses courantes de fonctionnement prévues en 2019 par rapport au réalisé 2018

1,6 millions d'euros d'investissement prévus au budget 2019 pour la rénovation et le développement des installations sportives



Recettes de fonctionnement par type

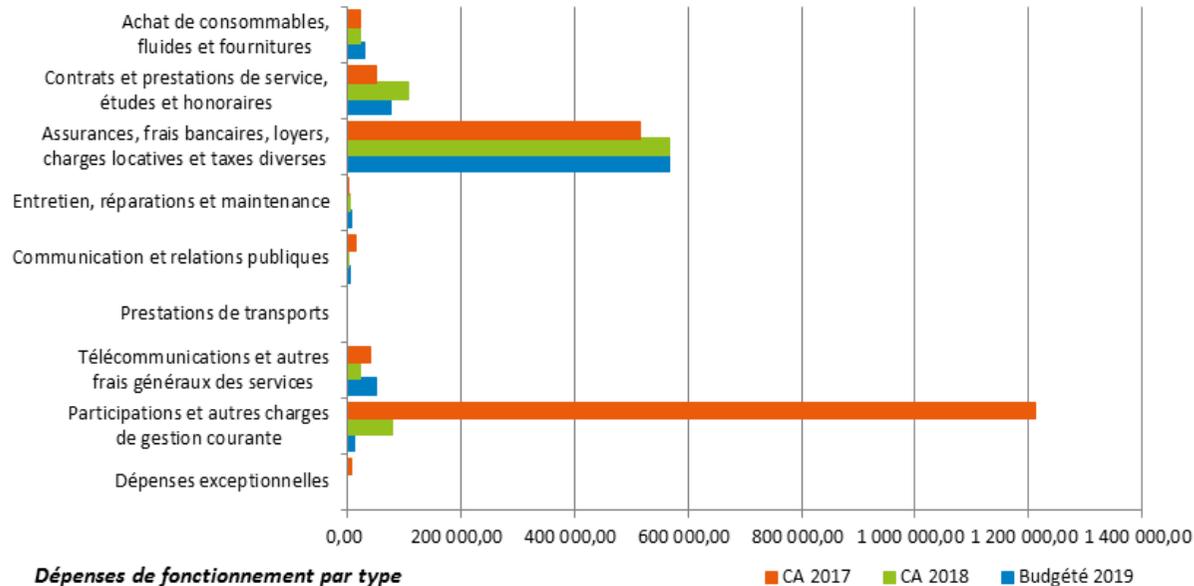
↘ Pas de redevance prévue en 2019 pour la location et l'exploitation du restaurant Le Bungalow, dans l'attente d'un nouveau gestionnaire (procédure en cours, 12 000,00 € tirés en 2018 soit 1 500,00 € mensuels pendant 8 mois)

↘ Prévission prudente des recettes du Centre Aquatique compte-tenu de la fréquentation en baisse régulière depuis plusieurs années (298 390,05 € enregistrés en 2018, 280 000,00 € prévus en 2019)

↘ Régularisation en 2018 de plus de 20 000,00 € de subventions du Département au titre de l'utilisation des gymnases pour l'année scolaire 2016/2017. Retour à un niveau normal en 2019 avec un montant de subvention attendu de 27 000,00 €



DIRECTION GÉNÉRALE



↘ Contrat d'externalisation de la conception graphique mandaté à tord en 2018 sur le service Direction Générale (11 136,00 €)

⇒ Maintien des dépenses liées aux loyers et charges locatives avec la location de la gendarmerie de Scionzier dont le montant varie très faiblement d'une année à l'autre et dont l'opération est neutre financièrement pour la collectivité (560 000,00 € de dépenses et recettes)

↘ Basculement en 2018 des indemnités des élus sur le service Ressources Humaines, du versement de la taxe GEMAPI et de la subvention d'équilibre du budget annexe Office de Tourisme sur le service Finances

PROJETS D'INVESTISSEMENT

80 000 euros sont proposés au budget 2019 pour participer aux premiers projets du Schéma de Développement Touristique des villages balcons

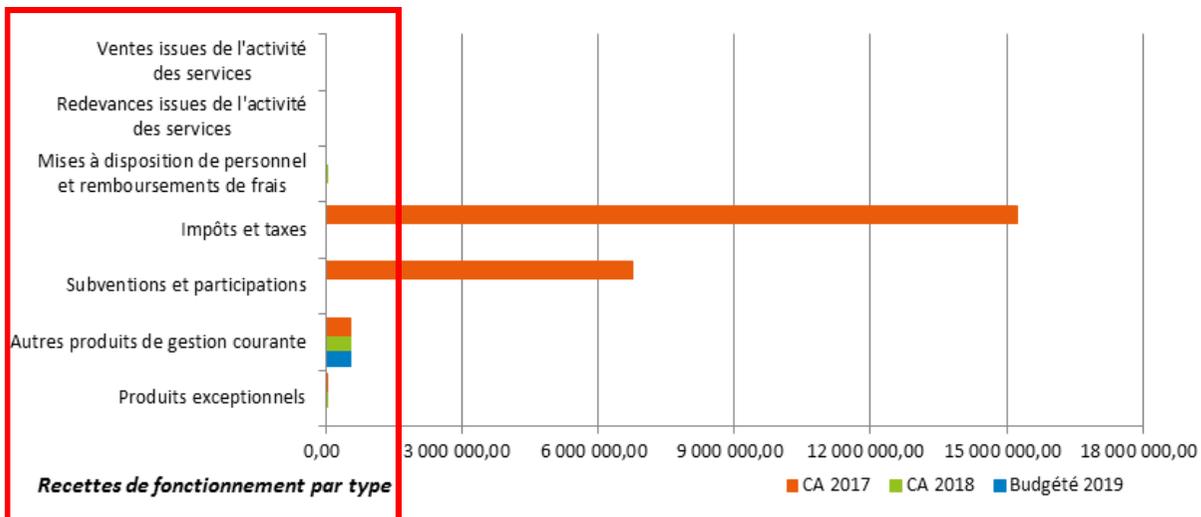
300 000 euros de participation à la construction du Technocentre. L'année 2019 marquera la fin des dépenses liées à des engagements pris par la 2CCAM pour participer à des projets de développement d'installations sur le territoire (Fibre optique et CEVA jusqu'à 2018, Technocentre jusqu'à 2019)

335 000 euros prévus pour l'achat et la revente d'un terrain dans la Zone Industrielle des Grands Prés à Cluses, dans le cadre de la compétence Zones d'activités du développement économique. L'opération sera neutre d'un point de vue financier.

PROSPECTIVE DES INVESTISSEMENTS DE LA 2CCAM APRES 2019

La 2CCAM ne dispose pas d'un Plan Pluriannuel d'Investissement formalisé mais elle anticipe dès aujourd'hui les projets d'envergure qu'elle aura à assumer dans les années à venir. Voici une liste non exhaustive des engagements :

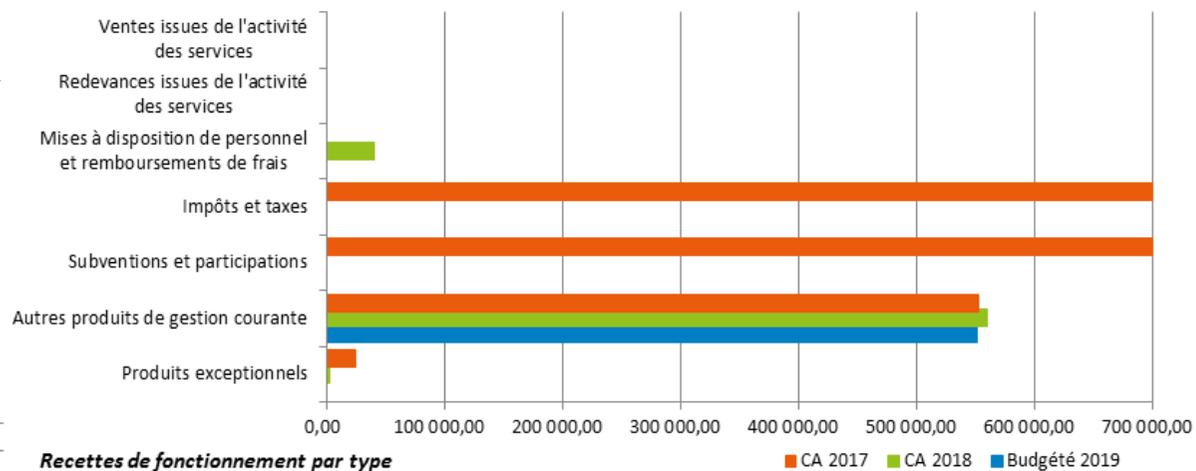
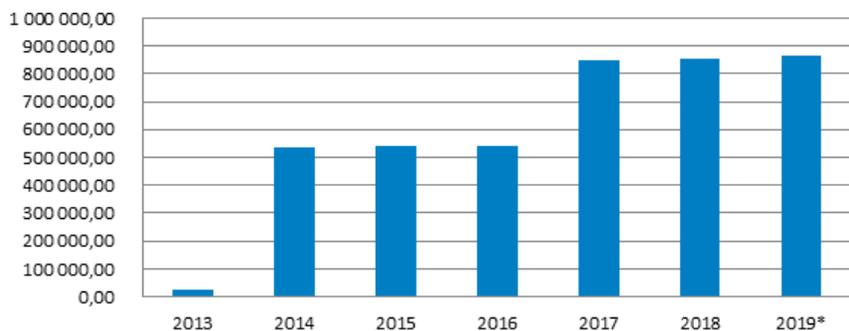
- Construction du FuniFlaine (engagement pris par délibération du Conseil Communautaire sur un financement à hauteur de 4 millions €)
- Gare routière du collège de Scionzier
- Schéma de Développement Touristique des villages balcons
- Poursuite de la rénovation et du développement des installations sportives



↳ Basculement des recettes des rôles d'imposition et du versement de la Dotation Globale de Fonctionnement sur le service Finances

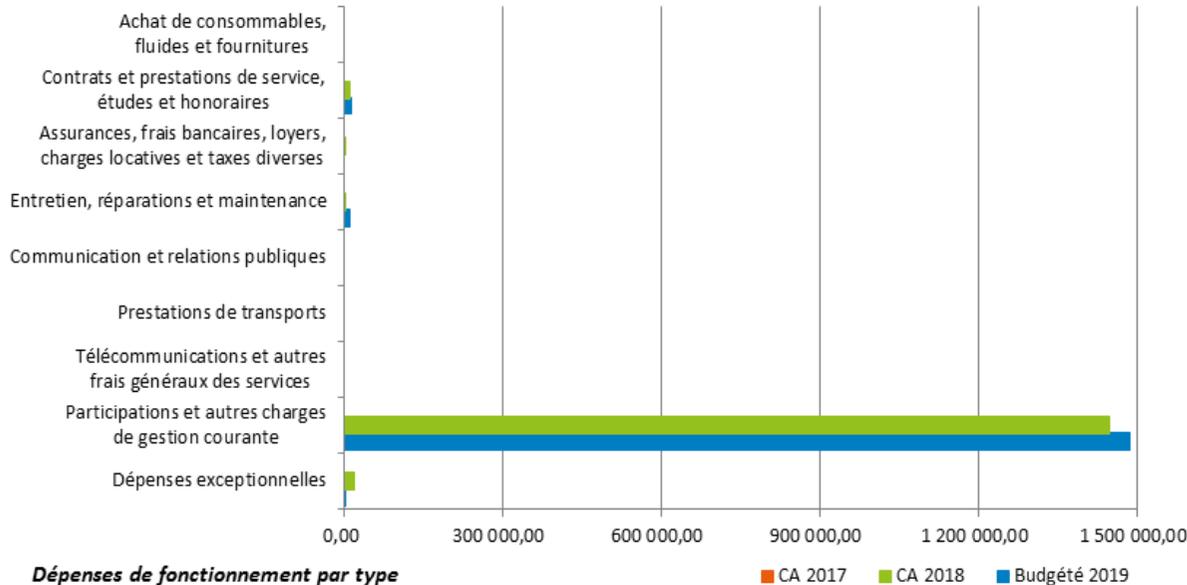
⇒ Maintien du reversement du loyer de la gendarmerie de Scionzier au niveau du réalisé 2018 (560 495,73 €)

Evolution de la contribution au SAGE puis reversement de la taxe GEMAPI





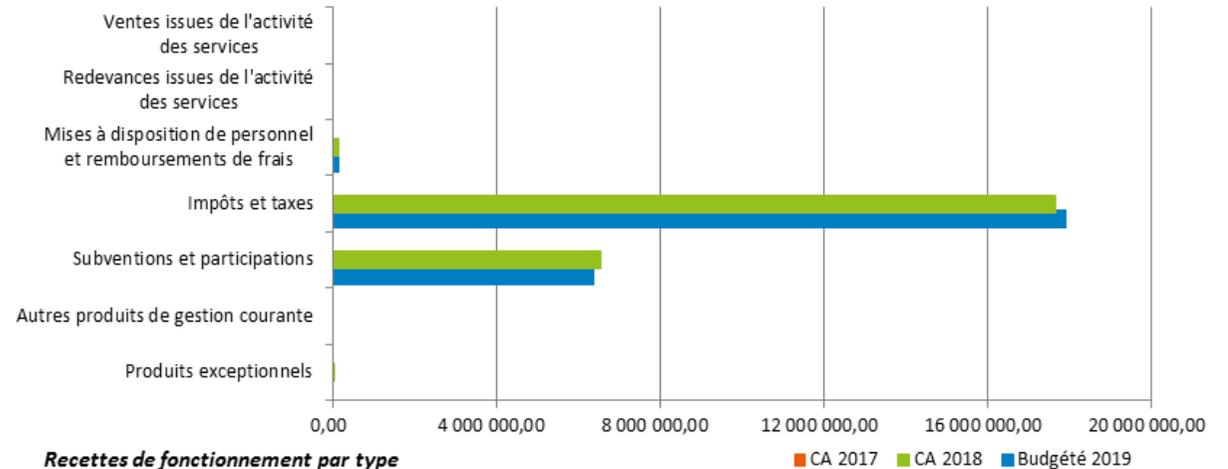
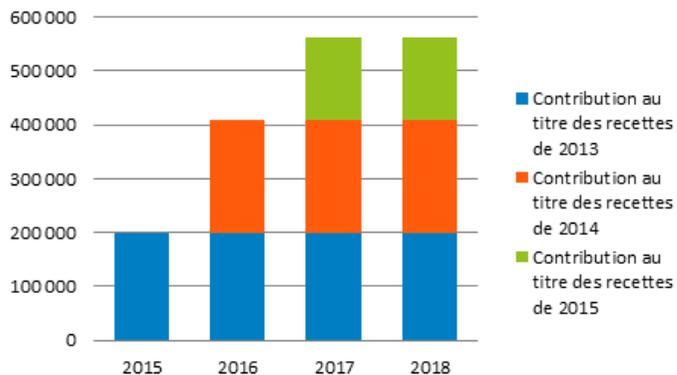
FINANCES



➡ Evolution très faible du reversement de la taxe GEMAPI au SM3A, uniquement due à l'évolution de la population sur le territoire (856 336,00 € perçus et reversés en 2018, 865 216,00 € budgétés en 2019)

➡ Subvention d'équilibre du budget annexe Office de Tourisme en augmentation et ajustée pour affecter les crédits de l'opération skibus villages balcons non reconduite en 2019 (590 000,00 € en 2018, 620 000,00 € en 2019)

Evolution de la Contribution au Redressement des Finances Publiques

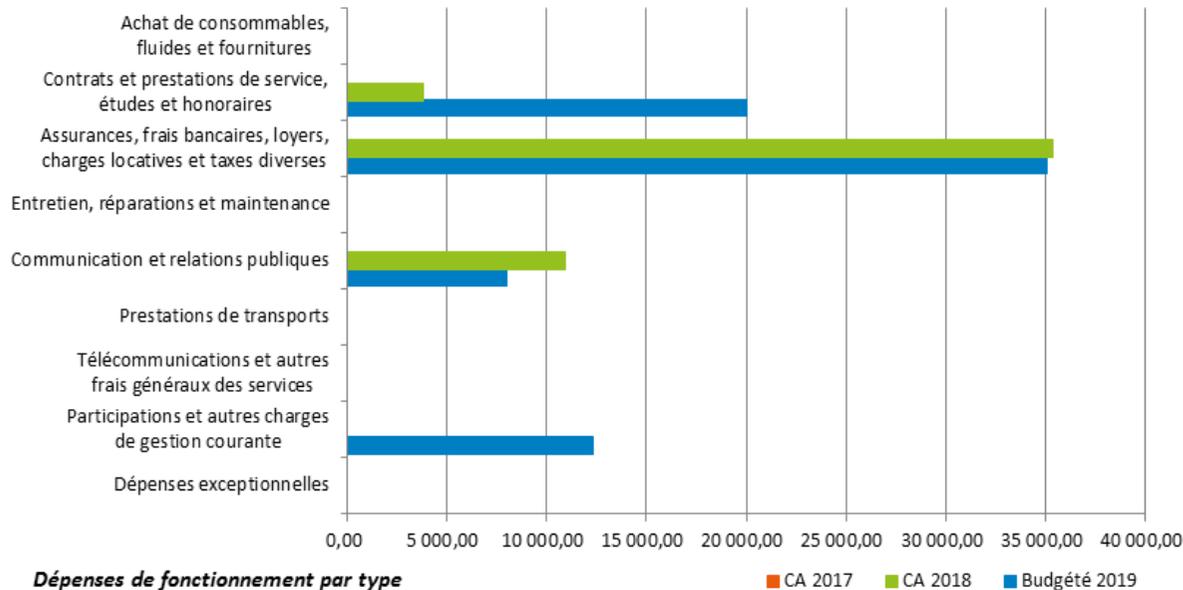


➡ Prévission des impôts au niveau du réalisé 2018, sauf pour la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

➡ Concrétisation du développement des zones industrielles et commerciales (Marnaz et Scionzier), résultats très positifs de leaders économiques du territoire qui permettent une prévision plus importante de la CVAE (5 052 176,00 € réalisés en 2018, 5 502 176,00 € budgétés soit une hausse attendue de 450 000,00 € minimum)

➡ Poursuite de la baisse régulière de la Dotation Globale de Fonctionnement (6 263 689,00 € perçus en 2018, 6 114 000,00 € attendus en 2019 soit une perte de 2%)

Instaurée dans la Loi de Finances 2015, la Contribution au Redressement des Finances Publiques a pour objectif de réduire le reversement vertical vers les collectivités pour permettre des économies sur le budget de l'Etat. Cette contribution est prélevée sur la Dotation d'Intercommunalité, après calcul de cette dernière en fonction des recettes réelles de fonctionnement constatées dans les comptes administratifs de l'année N-2.



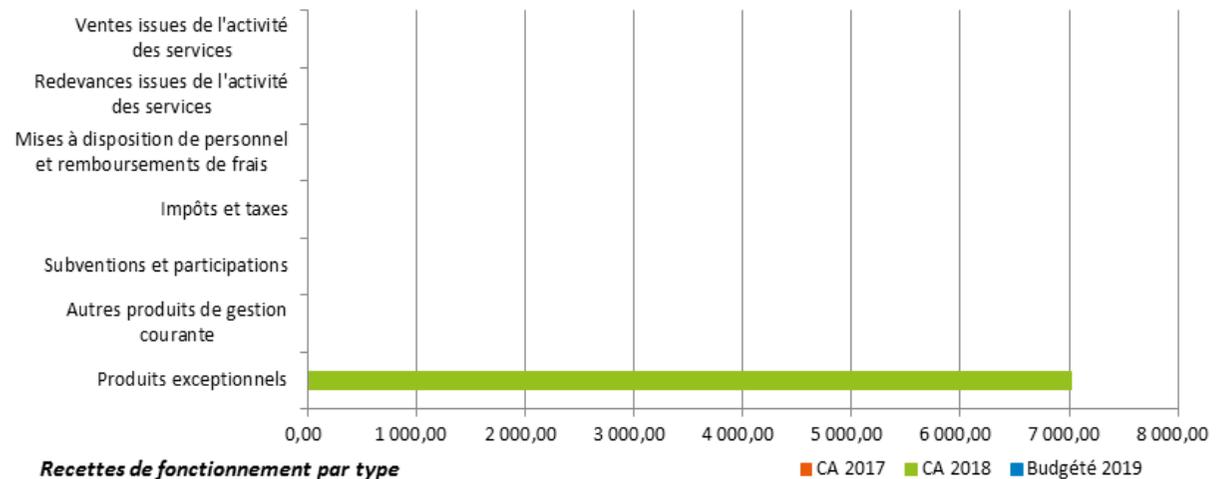
-  Contrat de conseil juridique et de représentation en justice de la collectivité avec un avocat pour un montant annuel maximum de 20 020,00 €
-  Stagnation des dépenses d'assurances des biens, des véhicules et de responsabilité civile
-  Dépenses de publications de marchés en légère baisse (10 920,31 € réalisés en 2018 contre 8 000,00 € budgétés en 2019) car moins de marchés d'envergure à lancer cette année
-  Abonnement annuel au logiciel Marco Web de gestion des marchés publics (8 040,00 €) et souscription à un moteur de recherche et de veille juridique (4 300,00 €)

ZOOM SUR LES ASSURANCES

Le service Affaires Juridiques a initié le groupement de commandes pour le marché des assurances des communes d'Arâches-la-Frasse, Le Reposoir, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses, le Syndicat Intercommunal de Flaine et la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes.

Les marchés ont été conclus pour la période 2016-2019 :

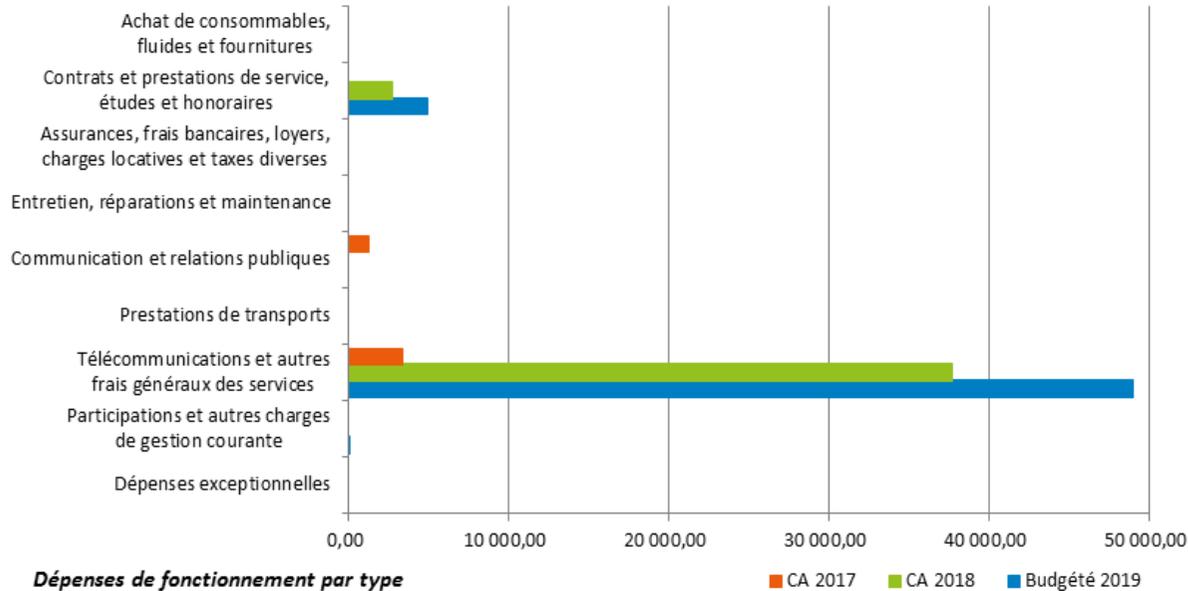
- Flotte de véhicules (titulaire Groupama), 8 007,77 € réalisés en 2018
- Responsabilité Civile (titulaire Cabinet Houzet & Roux Associés) : 6 546,99 € réalisés en 2018
- Dommages aux biens (titulaire SMACL) : 18 974,68 € réalisés en 2018



-  Remboursements des assurances suite à des sinistres pour 7 014,31 € en 2018, pas de prévision possible pour des recettes potentielles en 2019



RESSOURCES HUMAINES



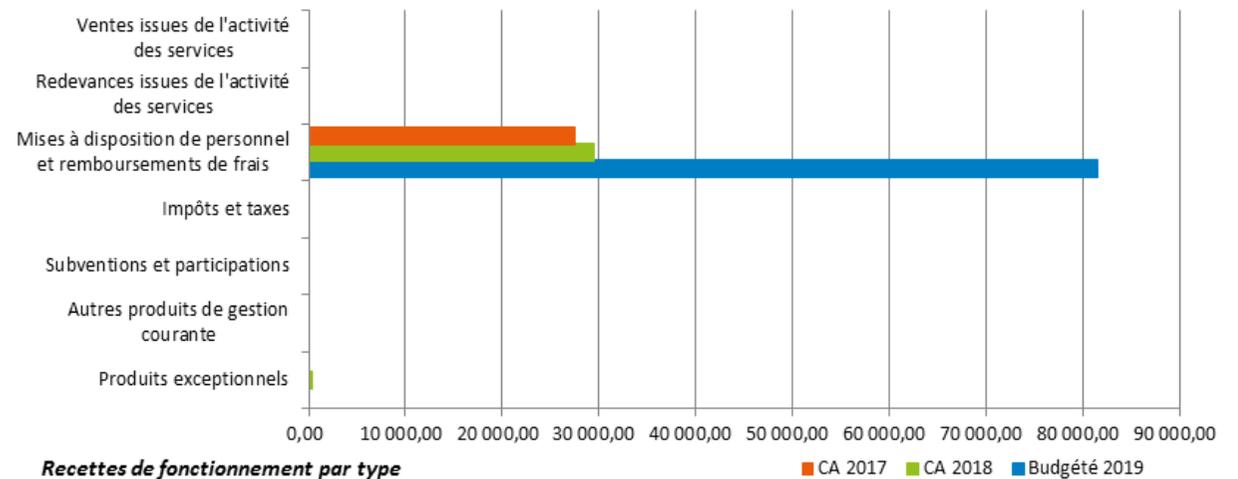
➤ Prévission sur une année complète des indemnités au comptable et aux régisseurs (2 661,70 € versés en 2018, 4 000,00 € budgétés en 2019)

➤ Augmentation du budget affecté aux formations compte-tenu de la montée en charge régulière des activités de la 2CCAM (37 735,38 € réalisés en 2018, 49 000,00 € budgétés en 2019)

DÉPENSES DE PERSONNEL

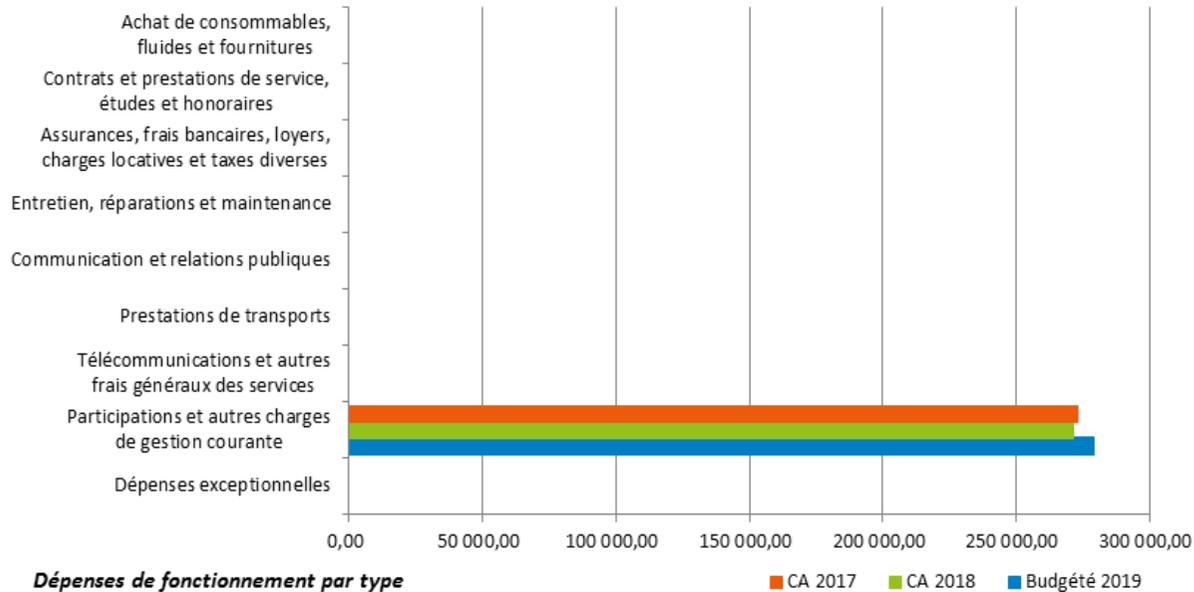
Vous trouverez en page 27 le projet détaillé des dépenses de personnel et frais assimilés et le projet de tableau des effectifs pour le Budget Principal.

A noter la stabilité de l'effectif complet (Budget Principal, budget annexe Assainissement, budget annexe Office de Tourisme) à 61 agents depuis 2015 et 60 agents au prévisionnel 2019.



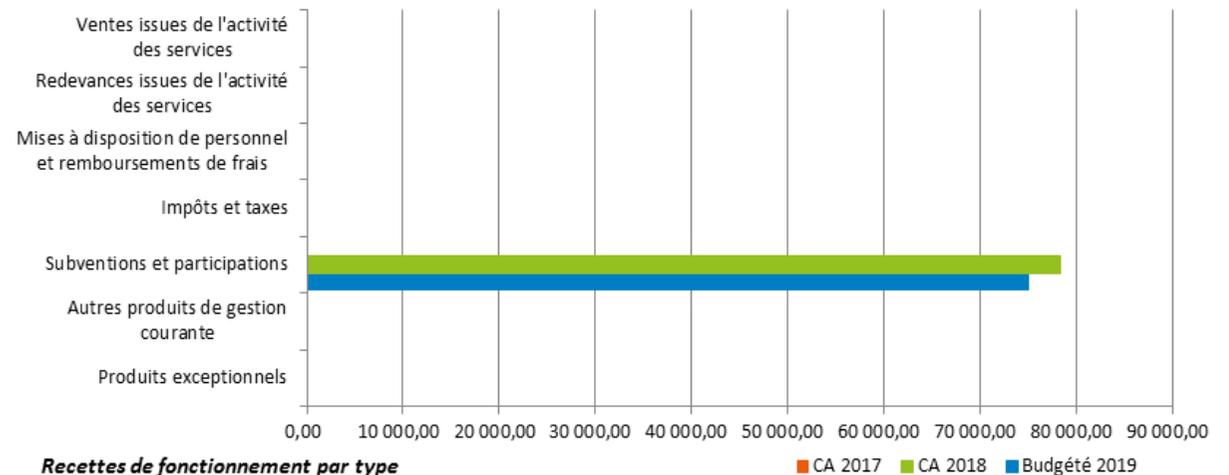
➤ Globalisation des mises à disposition d'agents à d'autres collectivités sur le budget du service Ressources Humaines. De nouvelles mises à disposition sont effectives depuis 2018 avec la mutualisation d'un agent en charge des carrières et de la paie ou encore du responsable du service Habitat et solidarité, en charge des problématiques du logement et de l'habitat.

ACTION SOCIALE



↗ Légère revalorisation des subventions des ADMR, au global avec une modification du mode de répartition (en 2019, 0,80 € par heure de bénéficiaire pour un budget total de 35 020,00 € soit une hausse de 3 892,00 € par rapport à 2018)

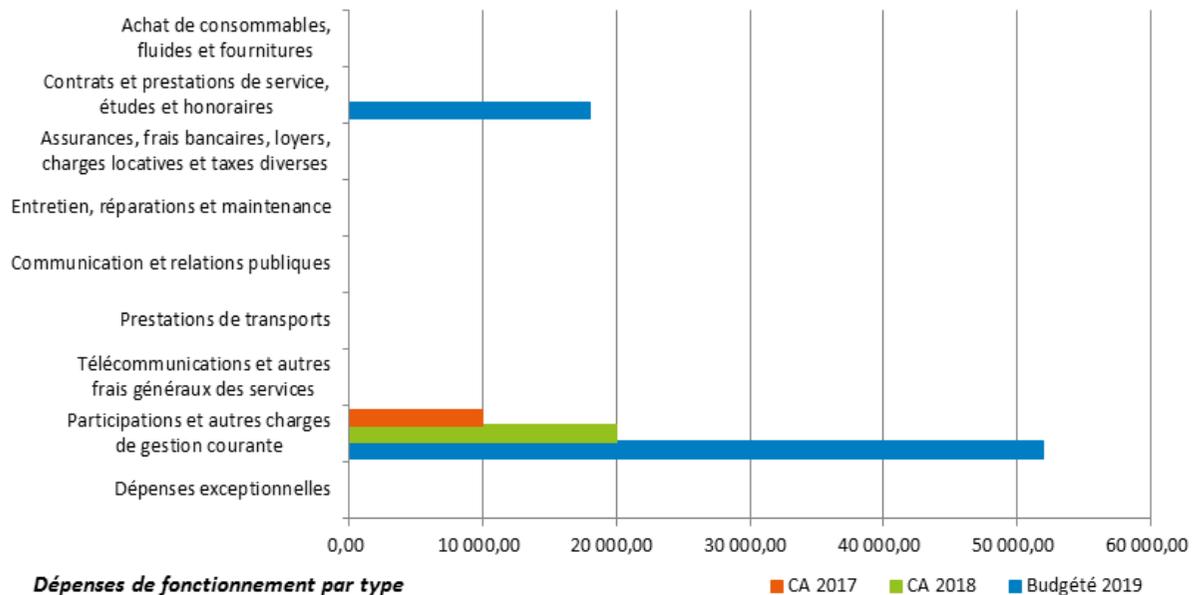
➡ Maintien des subventions de la Mission Locale Jeune Faucigny Mont-Blanc (55 443,60 €), SPAD (997,00 €), Alveole (182 565,00 €), l'amicale du personnel d'Arâches-la-Frasse (200,00 €), l'amicale du personnel de la 2CCAM (4 620,00 €)



➡ Maintien de la participation des communes aux travaux réalisés par Alveole (78 316,87 € perçus en 2018, 75 000,00 € budgétés en 2019)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



➤ Réalisation d'une étude « Artisanat et proximité » en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) pour un montant global de 18 000,00 €

➤ Signature d'une convention revalorisant la subvention au Pôle de Compétitivité Mont-Blanc Industries dès 2019 (10 000,00 € par an avant 2019 et 42 000,00 € cette année)

➤ Provision d'une enveloppe de 10 000,00 € pour des aides aux petites entreprises commerciales et artisanales dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique

PROJET DE TABLEAU DES EFFECTIFS 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

REPARTITION PAR GRADES - CCAM	Catégorie	Effectifs budgétaires 2018	Effectifs budgétaires 2019	Dont temps non complets (TNC)	Tps hebdo pour les TNC (heures et centèmes)	Equivalent temps plein (tps partiels et TNC)	Postes "potentiels" n'engageant pas de coût financier supplémentaire : en attente réussite concours ou promotion interne	Situation
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Emploi Fonctionnel : Directeur Général des services d'EPCI 40 -80 000 h	A	1	0	0		0	1	
Attaché principal	A	0	1	0		1	1	
Attaché	A	1	2	0		2	1	
Chargé de mission politique de la ville	A	2	1	0		1		CDD
Chargée de mission juriste	A	1	1			1		CDI
Chargé de Mission Animateur généraliste CDDRA	A	1	1	0		1		
Chargé de mission contrôle de gestion	A	1	1	0		1		CDD
Rédacteur principal 2ème classe	B	0	1			0,8	1	
Rédacteur	B	0	0	0		0	1	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	4	4	0		3,9		1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1	0		1		
Adjoint administratif	C	6	5	1	1 TNC à 17h50	4,5		
Sous Total postes		18	18	1		17,2	5	
FILIERE TECHNIQUE								
Ingénieur principal	A	0	0	0		0	1	
Technicien principal 1ère classe	B	0	0	0		0	1	
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	0		1	1	
Technicien	B	1	1	0		1	1	
Agents de maîtrise principal	C	0	0				1	
Agents de maîtrise	C	0	0	0		0		
Adjoint technique principal 1ère classe	C	3	2			2	2	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4	4			4	2	
Adjoint technique	C	9	10	2	2 TNC à 28h00	9,6		
Sous Total postes		18	18	2		17,6	9	
FILIERE CULTURELLE								
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	1	0		1		
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	2	0		2	1	
Adjoint du patrimoine	C	2	1	0		1		
Sous Total postes		4	4	0		4	1	
FILIERE SPORTIVE								
Educateur des APS principal 1ère classe	B	0	0	0		1	1	
Educateur des APS principal 2ème classe	B	2	1	0		1	1	
Educateurs	B	6	7	0	1 TNC à 17h50	6,5	2	
Sous Total postes		8	8	0		8,5	4	
TOTAL POSTES OUVERTS		48	48	3		47,3	19	

Eléments réglementaires à afficher lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire :

Personnel titulaire

- Rémunération principale 815 611,00 €
 - Régime indemnitaire 291 781,00 €
 - Nouvelle bonification indiciaire 20 031,00 €
 - Supplément familial de traitement 2 966,00 €
- Sous-total rémunération 1 130 389,00 €**

Personnel non titulaire

- Rémunération principale 233 157,00 €
 - Régime indemnitaire 77 196,00 €
- Sous-total rémunération 310 353,00 €**

Apprenti

- Rémunération principale 12 000,00 €
- Sous-total rémunération 12 000,00 €**

Charges sur salaires 604 297,00 €

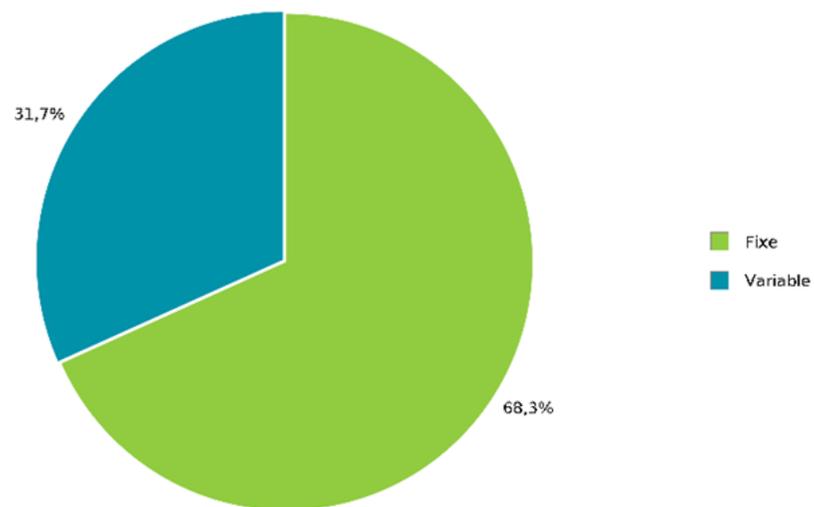
Mise à disposition de personnel extérieur 192 866,00 €

Total rémunérations 2 249 905,00 €

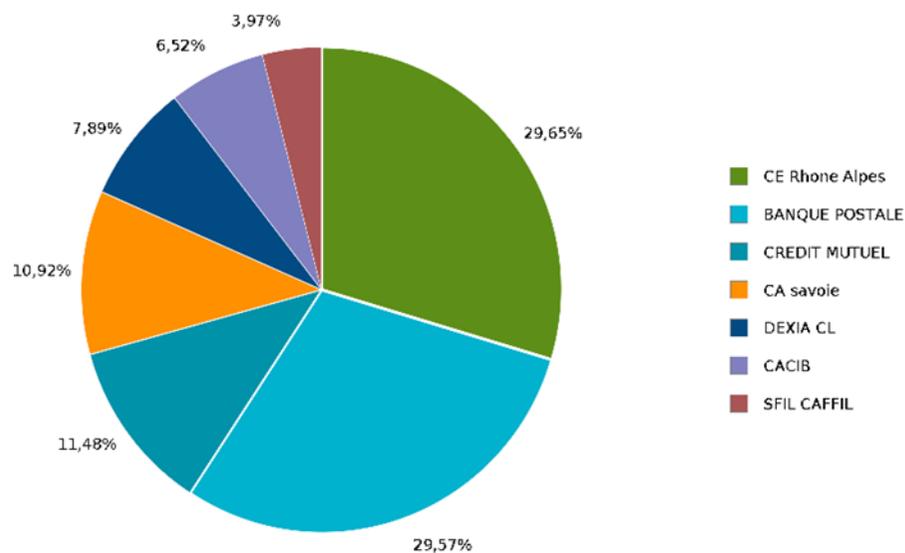
Autres charges

- Assurances du personnel 80 000,00 €
- Médecine du travail 7 000,00 €
- FIPHP (fonds pour les travailleurs handicapés) 8 000,00 €
- Tickets restaurants 57 000,00 €

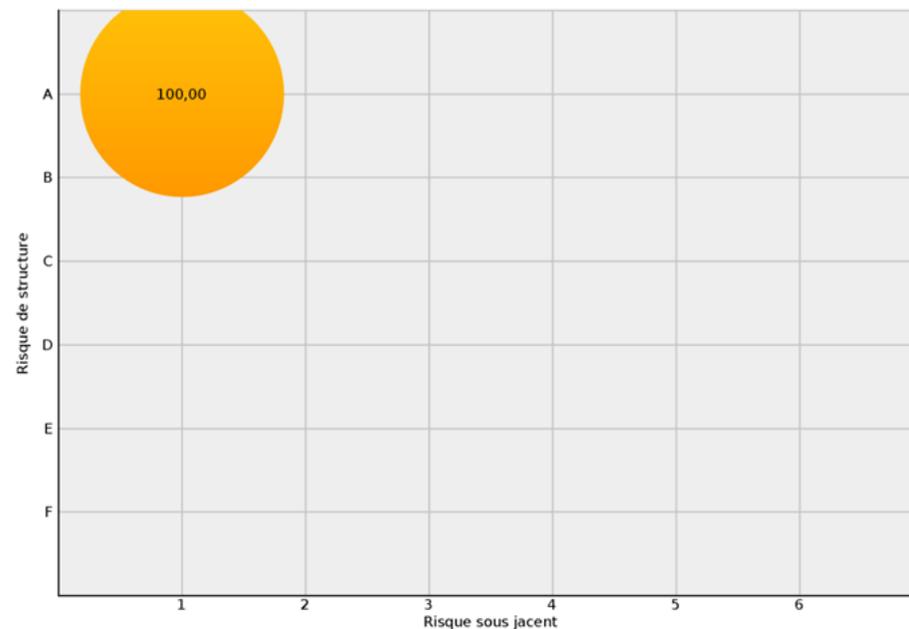
ÉTAT DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL



Répartition de la dette par type de taux



Répartition de la dette par organisme prêteur



Répartition de la dette selon la classification Gissler pour la mesure du niveau de risque

Au 1^{er} janvier 2019, la dette du Budget Principal s'élève à 7 472 282,21 €, avec un taux moyen de 2,11 %.

Elle est composée de 19 prêts qui ont été souscrits pour 68,3 % à taux fixe.

L'ensemble de la dette est classée 1A selon la classification Gissler ce qui correspond au meilleur niveau de sécurisation des emprunts.

Les prêteurs principaux sont la Caisse d'Épargne représentant 29,65 % des prêts de la collectivité et la Banque Postale pour 29,57 %.

ÉTAT DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

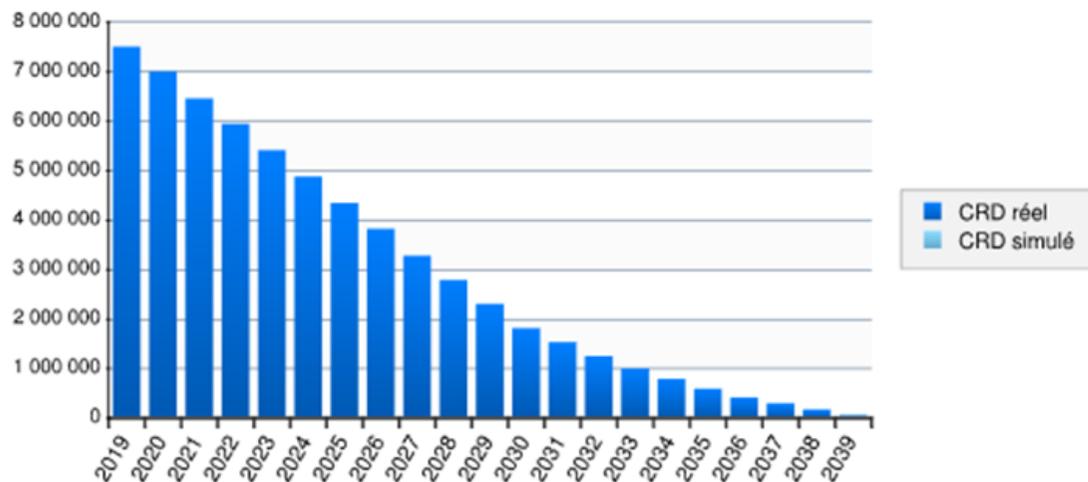


Tableau de projection du capital des emprunts remboursés

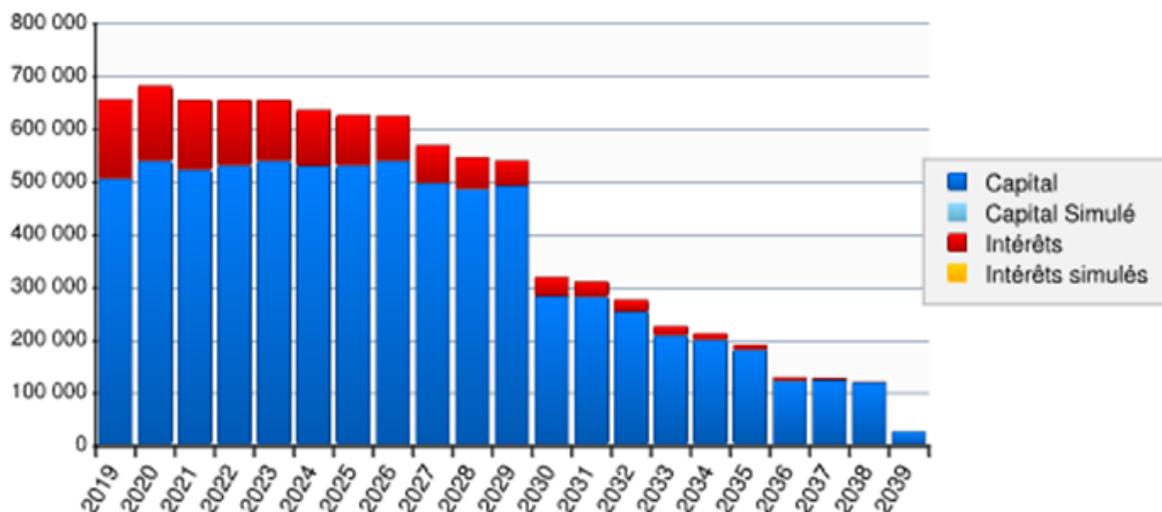


Tableau d'extinction de la dette du Budget Principal

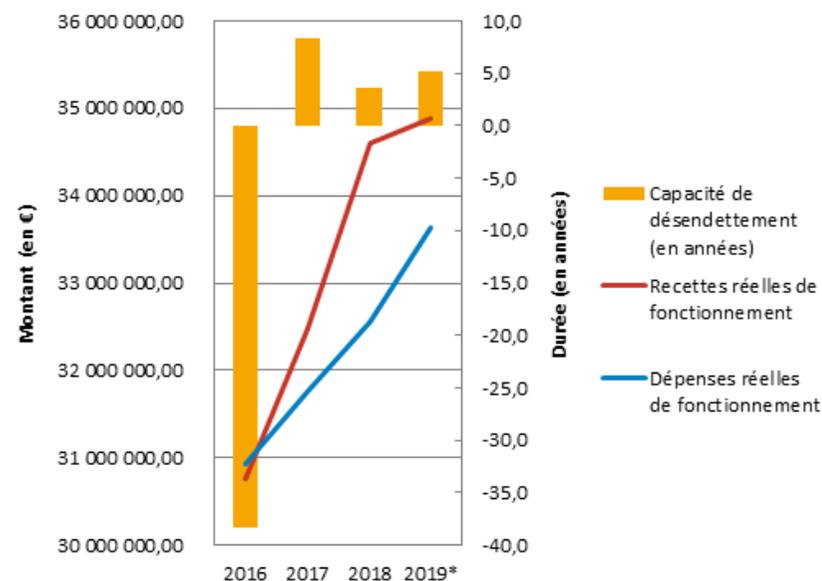
Sans souscription d'un nouvel emprunt, la dette du Budget Principal s'éteindra en 2039.

Pour la période 2019 - 2026, la collectivité devra rembourser environ 650 000 € d'annuités par an.

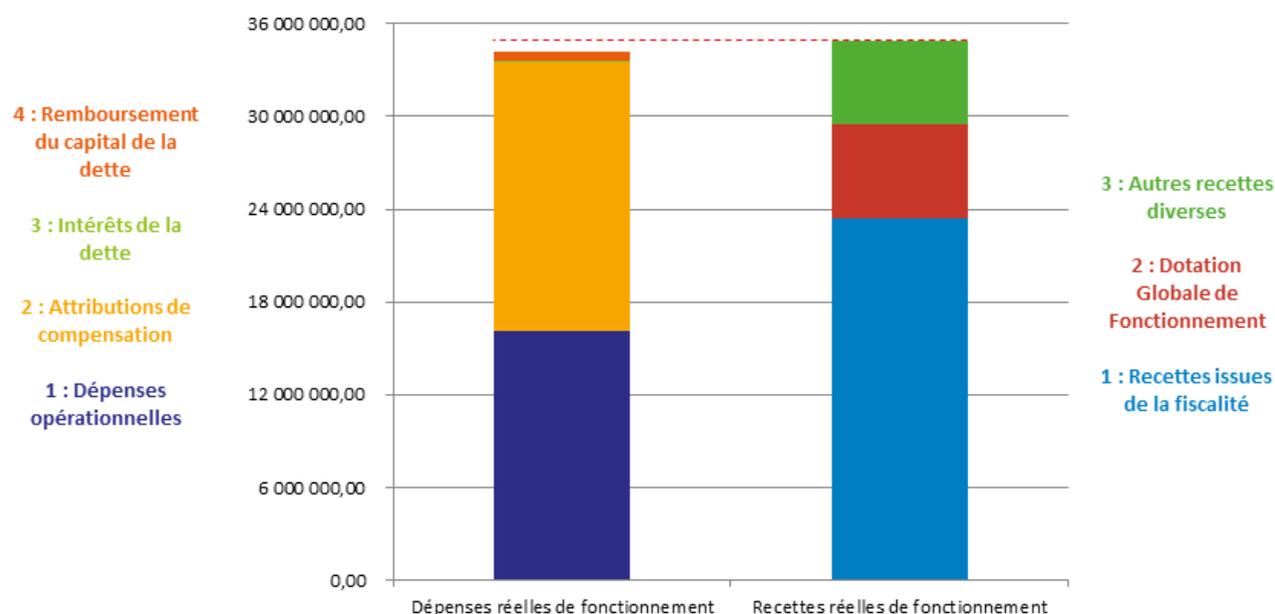
En 2016, les dépenses réelles de fonctionnement étaient supérieures aux recettes réelles de fonctionnement induisant une capacité de désendettement négative. En 2018, la capacité de désendettement réelle constatée grâce aux chiffres du Compte Administratif est de 3,6 années. Pour cette année, la capacité de désendettement extrapolée est de 5,2 années.

Au 1^{er} janvier 2019, la dette par habitant sur le Budget Principal est de 159,79 € (selon la population totale INSEE en vigueur).

Evolution de l'épargne brute et de la capacité de désendettement



EQUILIBRES FINANCIERS DU BUDGET PRINCIPAL



Analyse des indicateurs pertinents

Après un exercice 2018 basé sur le redressement de la situation financière de la 2CCAM, il était important de disposer d'une épargne nette positive et suffisante pour entrevoir l'avenir avec plus de sérénité.

Le taux d'épargne brute (prévu à 4%) est en dessous de la moyenne nationale mais permet, avec les résultats positifs reportés de l'exercice 2018 de dégager une capacité d'autofinancement, hors recettes supplémentaires, de plus de 3 millions € en 2019.

Ce résultat excédentaire a été permis par la souscription à un emprunt de 2 millions € sur 20 ans au cours de l'exercice 2018. Malgré cette charge supplémentaire, la capacité de désendettement de la collectivité reste plutôt bonne comparée aux autres collectivités françaises.

Intitulé	Montant
Résultat de fonctionnement 2018	1 844 589,91
Résultat d'investissement 2018	492 387,50
Résultat consolidé toutes sections confondues	2 336 977,41
<hr/>	
Epargne nette estimée 2019	670 000,00
Capacité d'AutoFinancement	3 006 977,41

Calcul des équilibres financiers du budget

Le calcul des équilibres financiers permet d'apprécier la bonne gestion d'un budget.

Les 3 indicateurs à vérifier sont :

1. Epargne nette positive

Mode de calcul :

Recettes réelles de fonctionnement

- *Dépenses réelles de fonctionnement*

= *Epargne brute*

- *Capital de la dette à rembourser dans l'année*

= *Epargne nette*

En 2019, le montant d'**épargne nette** prévu est d'environ **670 000 €**.

2. Taux d'épargne brute

Mode de calcul :

Epargne brute

Recettes réelles de fonctionnement

Le **taux d'épargne brute** prévu est de **4%** contre 15% en moyenne en France en 2016 pour le bloc communal (communes et intercommunalités, donnée de comparaison la plus récente trouvée).

3. Capacité de désendettement

Mode de calcul :

Encours de dette à rembourser

Epargne brute

Selon les prévisions budgétaires, il faudrait **5,2 années** à la 2CCAM pour **rembourser l'ensemble du capital restant dû** des emprunts si elle affectait toute son épargne à ce poste de dépense (contre 5,5 ans en moyenne en 2016 pour le bloc communal).

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL

PROJETS	MONTANT PRÉVU EN 2019	RECETTES AFFÉRENTES EN 2019	RESTE A CHARGE 2CCAM	PROJETS	MONTANT PRÉVU EN 2019	RECETTES AFFÉRENTES EN 2019	RESTE A CHARGE 2CCAM
Matériel pour la communication lors d'évènements (salon, journée à thème)	11 200,00	1 837,25	9 362,75	Achat et revente d'un terrain dans la ZI des Grands Prés à Cluses	335 000,00	335 000,00	0,00
Etude de préfiguration du Fonds Air Industrie	30 000,00	0,00	30 000,00	Aménagement de l'Epicierie Sociale	2 150,00	352,69	1 797,31
Réalisation de 3 plans de gestion des sites Espaces Naturels Sensibles	45 000,00	0,00	45 000,00	Maitrise d'œuvre pour les travaux des installations sportives	15 000,00	0,00	15 000,00
Aide à verser à l'entreprise HACER pour amélioration de 2 lignes de production	50 000,00	0,00	50 000,00	Travaux prévus au gymnase de Cluses	146 500,00	24 031,86	122 468,14
Amélioration de la signalétique de l'Antenne de Justice	2 000,00	328,08	1 671,92	Travaux prévus au gymnase de Scionzier	307 500,00	50 442,30	257 057,70
Reconstruction de la déchèterie d'Arâches-la-Frasse	714 603,20	511 213,77	203 389,43	Travaux prévus pour les courts de tennis	867 292,20	142 270,61	725 021,59
Renouvellement de points tri sur le territoire	190 000,00	31 167,60	158 832,40	Travaux prévus au stade intercommunal	130 000,00	21 325,20	108 674,80
Acquisition d'un nouveau camion de transfert pour le SI Flaine	173 700,00	53 693,75	120 006,25	Travaux prévus au centre aquatique	125 334,80	20 559,92	104 774,88
Autres dépenses d'investissement du service Gestion et valorisation des déchets	113 313,20	18 587,90	94 725,30	Installation de compteurs individuels Linky sur les terrains familiaux de la Maladière à Cluses	68 917,00	11 305,14	57 611,86
Solde de la convention pour la construction du Technocentre	300 000,00	0,00	300 000,00	Aménagement du musée suite à l'audit effectué	28 090,00	4 607,88	23 482,12
Projets dans le cadre du Schéma de Développement Touristique	80 000,00	0,00	80 000,00	Réalisation d'une étude pour l'aménagement de la gare routière du collège J.J. Gallay	60 000,00	0,00	60 000,00
Autres dépenses d'investissement de la Direction Générale	37 110,00	6 087,52	31 022,48	Achat et installation de poteaux d'arrêts du réseau urbain de transports	2 000,00	0,00	2 000,00
				TOTAL	3 834 710,40	1 232 811,48	2 601 898,92

RECETTES D'INVESTISSEMENT MOBILISABLES, HORS EMPRUNT NOUVEAU

Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)

Le FCTVA permet aux collectivités de récupérer une partie du montant de TVA payé sur un projet pour favoriser l'investissement. Il représente 16,404 % du montant TTC des dépenses éligibles (dépenses d'équipement au sens large, sauf participations sur des projets et les études). Le FCTVA a été calculé dans les recettes du tableau ci-dessus car il s'agit d'une recette assurée (les déclarations sont faites trimestriellement).

Autres recettes diverses

- Rachat du camion du SI Flaine suite à remplacement (25 200,00 €)
- Revente du terrain ZI des Grands Prés à Cluses, sans impact financier

Subventions sur des projets

- Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local pour la reconstruction de la déchèterie d'Arâches-la-Frasse (154 173,00 €)
- Contrat Ambition Région pour la reconstruction de la déchèterie d'Arâches-la-Frasse (243 331,00 €)
- Contrat Ambition Région pour la rénovation des installations sportives
- Subvention du Département de la Haute-Savoie pour la réalisation des plans de gestion des Espaces Naturels Sensibles
- Subvention du Département de la Haute-Savoie pour la rénovation des installations sportives

RÉSULTAT 2018 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

N° chapitre	Chapitre	CA 2017	BP 2018	CA 2018
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	910,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	346 438,76	2 491 218,20	1 934 818,27
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	67 748,00	107 090,30	113 845,55
75	Autres produits de gestion courante	3 151 255,69	3 196 993,65	3 084 584,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 040,00	105 929,00	534 520,24
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		3 568 482,45	5 901 231,15	5 668 678,76
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	2 663 199,66	2 663 199,66
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	255 000,00	290 000,00	290 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		255 000,00	2 953 199,66	2 953 199,66
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 823 482,45	8 854 430,81	8 621 878,42

011	Charges à caractère général	277 443,44	674 543,35	424 942,71
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	248 335,60	224 539,98
014	Atténuations de produits	0,00	45 456,41	45 144,60
65	Autres charges de gestion courante	1 760 831,36	2 285 371,60	1 807 097,06
66	Charges financières	168 740,58	335 569,00	327 630,32
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 794 099,66	218 431,69
22	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		2 207 015,38	6 383 375,62	3 047 786,36
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 091 055,19	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 050 000,00	1 380 000,00	1 142 193,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		1 050 000,00	2 471 055,19	1 142 193,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 257 015,38	8 854 430,81	4 189 979,36

Résultat de fonctionnement
4 431 899,06

RECETTES

-  Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC) perçue moindre par rapport au budgété mais en forte hausse par rapport à 2017
-  Décalage des reversements des délégataires de la redevance assainissement en raison des périodicités de facturation
-  Nouvelle subvention en 2018 pour le poste de chargé de mission eau potable
-  Remboursement d'un crédit de TVA sur les dépenses de fonctionnement réalisées entre 2014 et 2017
-  Intégration des résultats positifs du budget annexe Assainissement Gestion Directe (GDI) clôturé en cours d'année

DÉPENSES

-  Intégration des dépenses réalisées sur l'ancien budget annexe Assainissement Gestion Directe telles que les charges de personnel, l'entretien des postes de relevage des communes historiquement gérées en régie, le reversement de la redevance pour modernisation des réseaux à l'agence de l'eau, etc.
-  Fin des coûts de gestion et maintenance des STEP suite au nouveau contrat de Délégation de Service Public effectif depuis le 1^{er} février 2018
-  Nombreuses dépenses non réalisées ou en moindre quantité que prévue dont l'étude de faisabilité du transfert de l'eau potable, prestations d'hydrocurage, etc.
-  Impact de l'emprunt contracté fin 2017 sur les intérêts à rembourser

RÉSULTAT 2018 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

N° chapitre	Chapitre	CA 2017	BP 2018	CA 2018
10	Dotations, fonds divers et réserves	524 097,51	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	307 788,74	1 816 126,00	1 957 041,67
16	Emprunts et dettes assimilées	2 843 226,00	1 987 181,34	10 004,15
20	Immobilisations incorporelles	290,53	24 615,00	218 601,07
21	Immobilisations corporelles	2 371,16	0,00	87 918,30
23	Immobilisations en cours	519,78	140 000,00	806 194,37
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 678 293,72	3 967 922,34	3 079 759,56
001	Résultat positif d'investissement reporté	0,00	281 679,13	281 679,13
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 091 055,19	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 050 000,00	1 380 000,00	1 142 193,00
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 137,98	0,00	7 960,80
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		1 137 137,98	2 752 734,32	1 431 832,93
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 815 431,70	6 720 656,66	4 511 592,49

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	103 529,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	524 903,85	587 872,00	587 321,22
20	Immobilisations incorporelles	215 881,16	495 578,22	114 639,73
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	81 303,96	2 296 746,47	816 206,96
23	Immobilisations en cours	2 596 950,10	2 946 930,97	875 809,30
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 419 039,07	6 430 656,66	2 393 977,21
001	Résultat négatif d'investissement reporté	859 713,50	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	255 000,00	290 000,00	290 000,00
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	2 371,16
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		1 114 713,50	290 000,00	292 371,16
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 533 752,57	6 720 656,66	2 686 348,37
Restes à réaliser 2018				2 287 705,48

Résultat d'investissement
-462 461,36
Résultat consolidé
3 969 437,70

RECETTES

 Nombreuses subventions enregistrées en 2018 concernant principalement les projets à Saint-Sigismond, Nancy-sur-Cluses ou encore pour la réduction des eaux claires parasites

 Emprunt non réalisé en 2018 car uniquement budgété pour équilibrer la section d'investissement dans l'attente du report des résultats définitifs de 2017

 Récupération de la TVA des années antérieures, avant assujettissement du budget annexe Assainissement, sur les dépenses d'investissement

 Refacturation de travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage 2CCAM aux autres collectivités

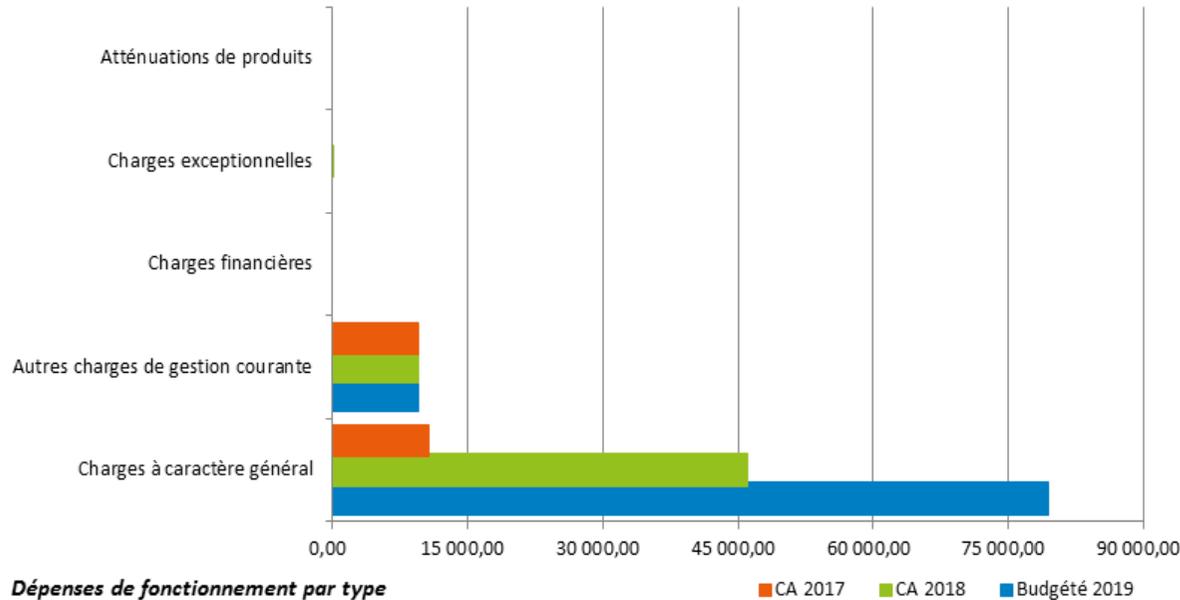
DÉPENSES

 Augmentation du capital des emprunts à rembourser en 2018 suite à la souscription à un emprunt en fin d'année 2017

 Augmentation du pourcentage de réalisation (71%) des travaux d'assainissement, en tenant compte des restes à réaliser, par rapport à l'exercice 2017 grâce à des projets d'envergure comme la construction de la STEP de Nancy-sur-Cluses, extension des réseaux d'eaux usées au Mont-Saxonnet, etc.

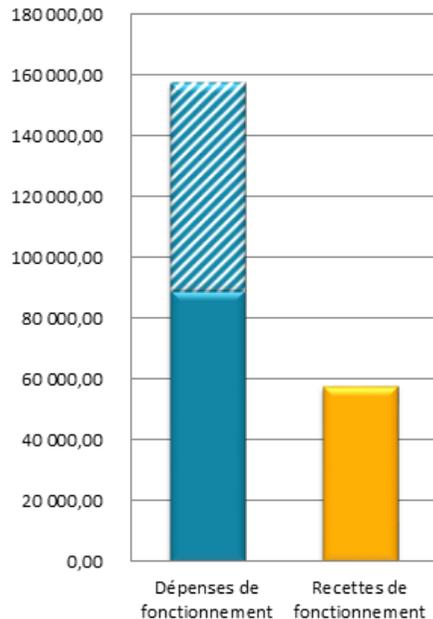


ARVE PURE



- ➔ Dépenses de gestion du local situé 4 rue F. Curt à Cluses (21 283,12 € réalisés en 2018, 21 520,00 € budgétés en 2019)
- ➔ Réalisation d'une étude juridique et financière sur la future gestion des prestations assurées par le service Arve Pure (25 000,00 €)
- ➔ Contribution au SM3A pour l'animation du réseau Arve Pure

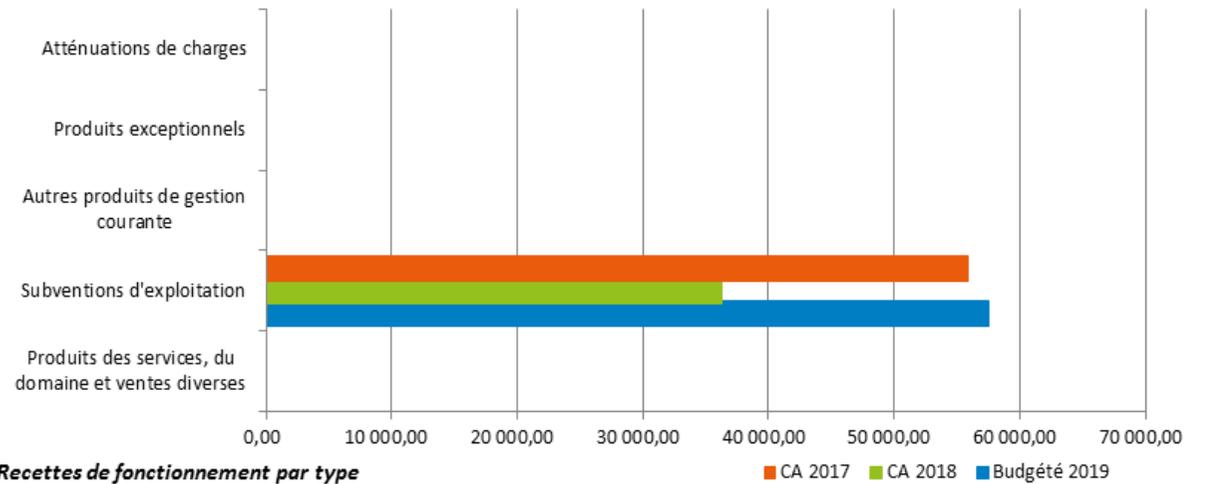
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



CHIFFRES CLÉS

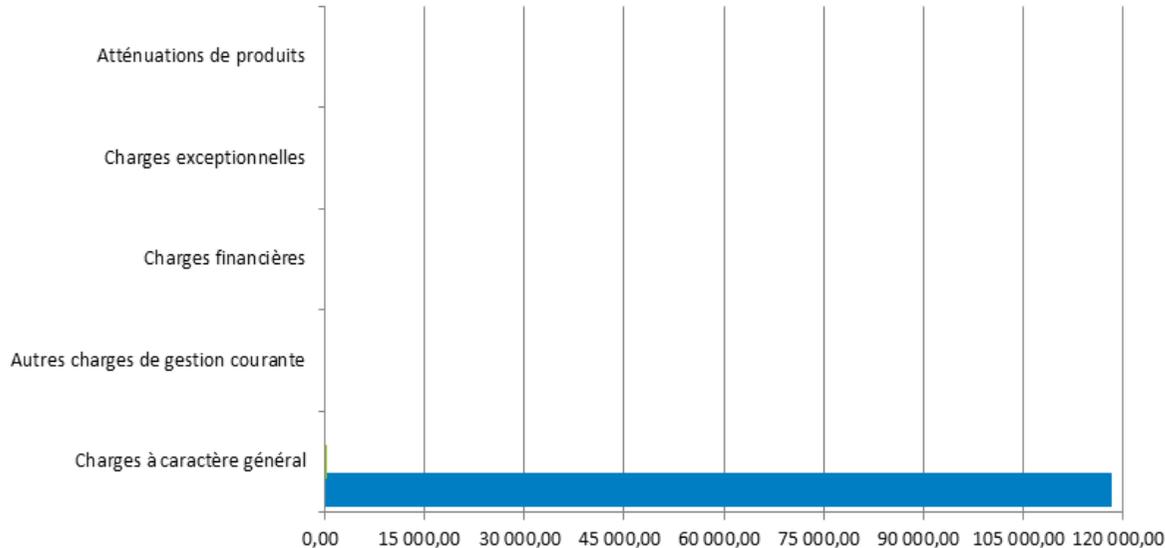
25 000

euros, c'est le coût pour le service Arve Pure du logiciel destiné à assister le suivi des dossiers, outil mutualisé avec les services Assainissement Collectif et Non Collectif (coût global d'acquisition de 50 000,00 €)



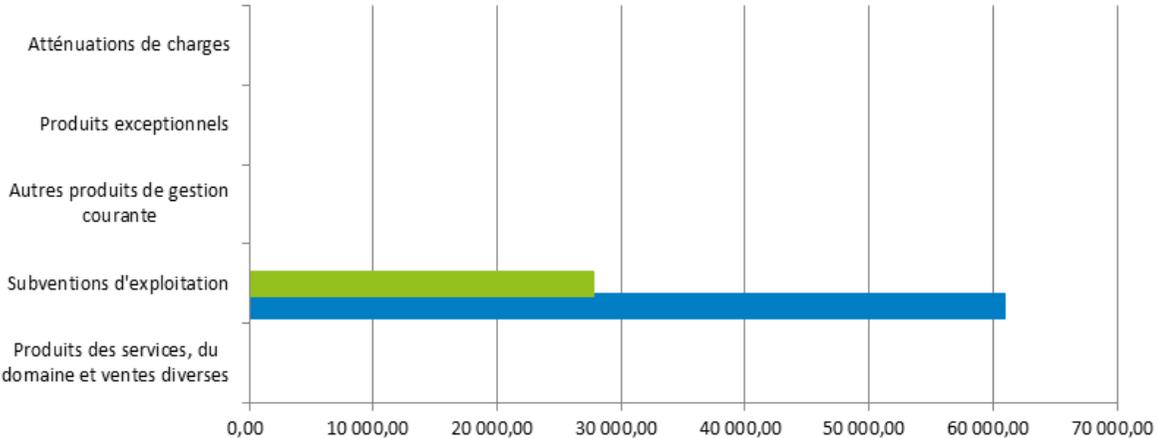
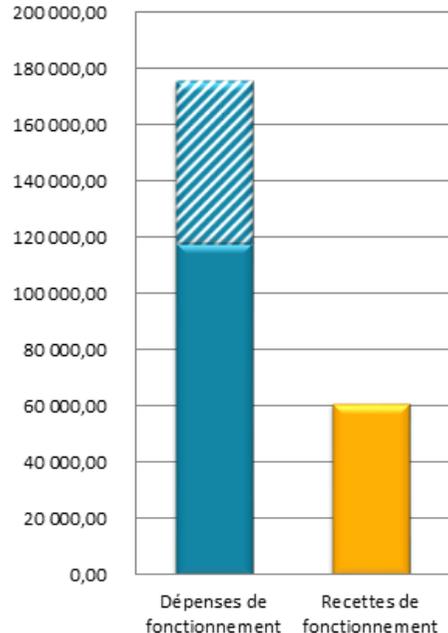
- ➔ Augmentation de la subvention de l'Agence de l'Eau pour l'animation du dispositif Arve Pure avec un poste supplémentaire depuis novembre 2017 (décalage d'un an pour le versement de la subvention)

EAU POTABLE



Dépenses de fonctionnement par type

Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



Recettes de fonctionnement par type

Etude de faisabilité pour le transfert de l'eau potable lancée au cours du dernier trimestre 2018. Les premiers rendus se feront en 2019 pour un coût annuel de l'étude de 68 800,00 € pour la partie eau potable et de 49 300,00 € pour la partie eaux pluviales.

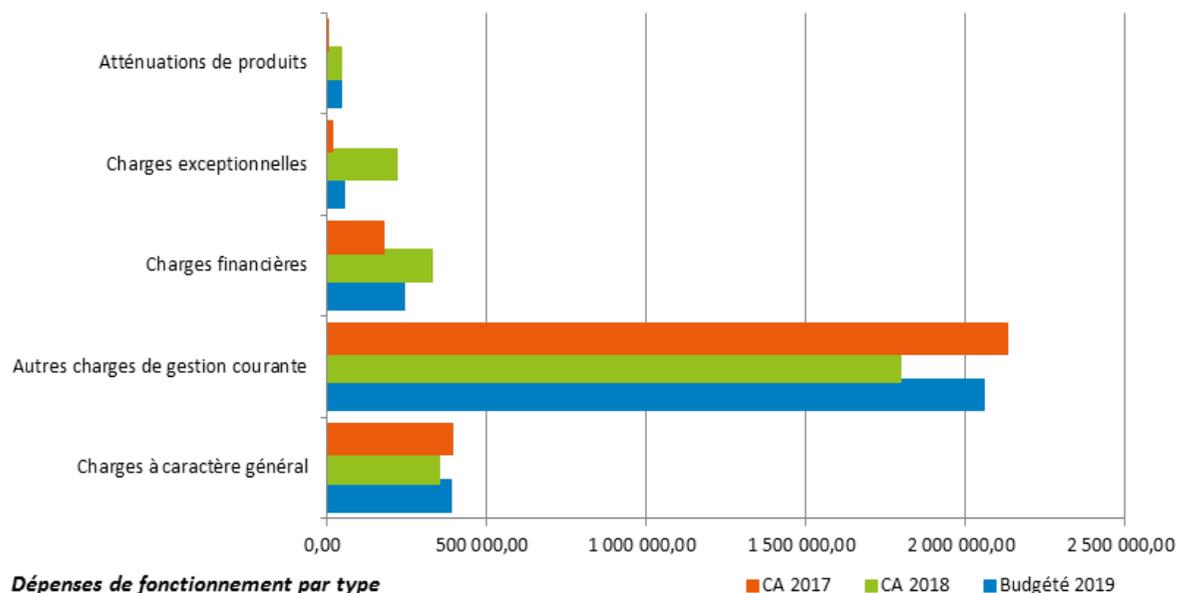
Une réflexion est en cours concernant l'opportunité de réaliser l'étude eaux pluviales. Si celle-ci n'est pas réalisée, il n'y aura pas de dépense à ce titre.

Subvention de l'Agence de l'Eau pour le poste de chargé de mission (18 560,00 € budgétés en 2019) et la réalisation de l'étude (31 560,00 € prévus en 2019)

Subvention du Département de la Haute-Savoie pour la réalisation de l'étude en lien avec le transfert des eaux pluviales (+ 10 800,00 € attendus en 2019, si réalisation de l'étude)



ASSAINISSEMENT COLLECTIF



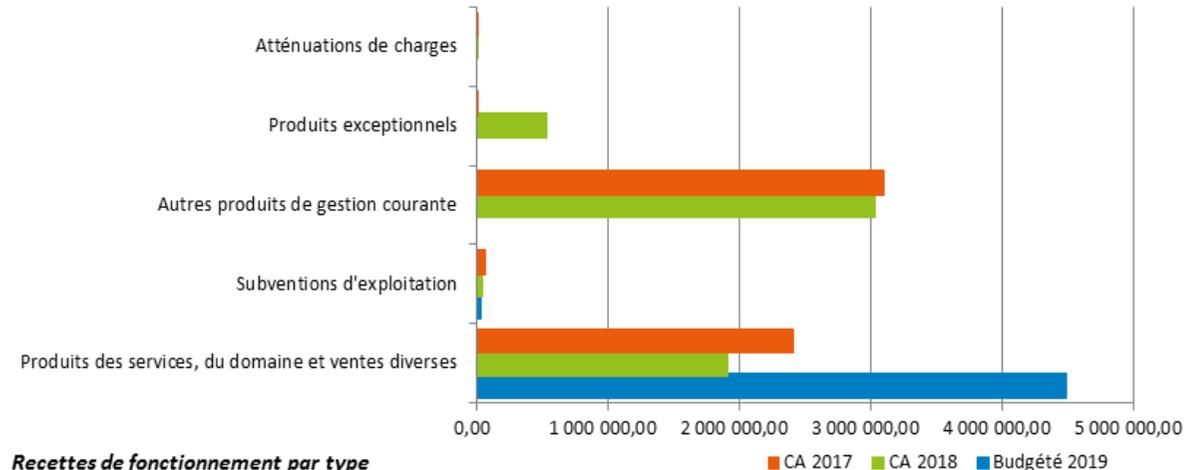
- Dépenses de fluides de la STEP d'Arâches-la-Frasse suite au nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) effectif depuis le 1^{er} février 2018 (26 936,82 € réalisés en 2018)
- Coût de traitement des boues de la STEP de Magland à cause de l'augmentation de la fréquence de pompage à effectuer à partir de 2019 pour limiter les odeurs
- Opérations d'hydrocurage et d'entretien des postes de relevage (54 145,64 € réalisés en 2018, 100 000,00 € budgétés en 2019)
- Participation du budget annexe Assainissement aux frais généraux du Budget Principal
- Contribution au traitement des eaux usées : participation aux travaux pour le développement de la méthanisation à la STEP de Marignier (+ 200 000,00 €) et rattrapage de 6 mois de contribution à la RITE de Bonneville pour la commune du Mont-Saxonnex

Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



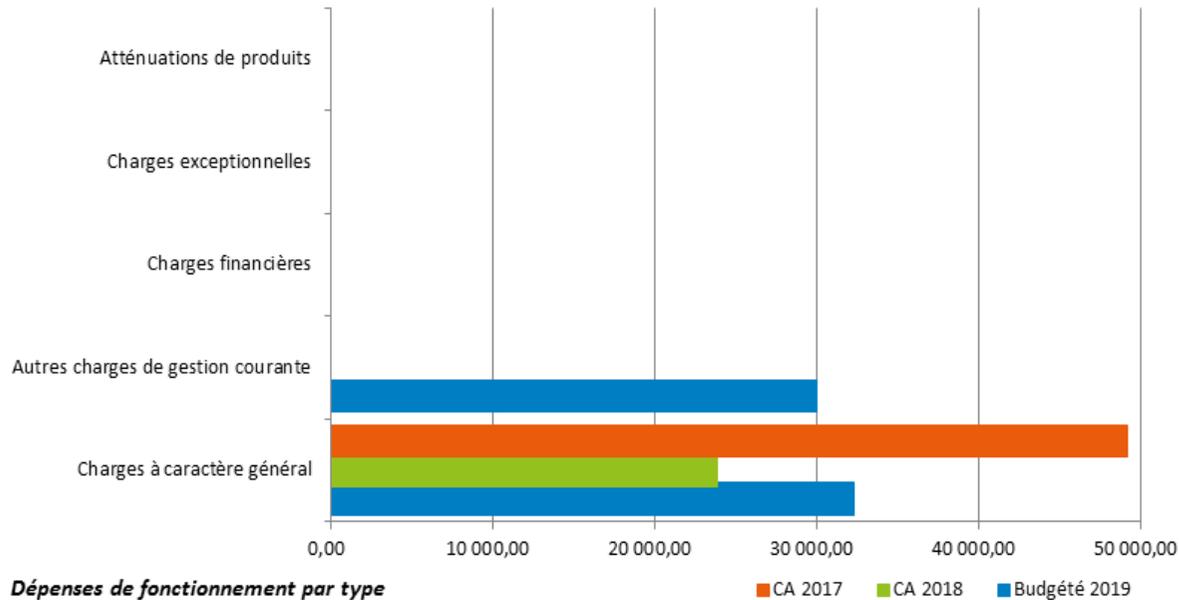
CHIFFRES CLÉS

1,5 millions d'euros d'excédent de fonctionnement dégagé par le service Assainissement Collectif pour permettre de financer une partie des projets d'investissement



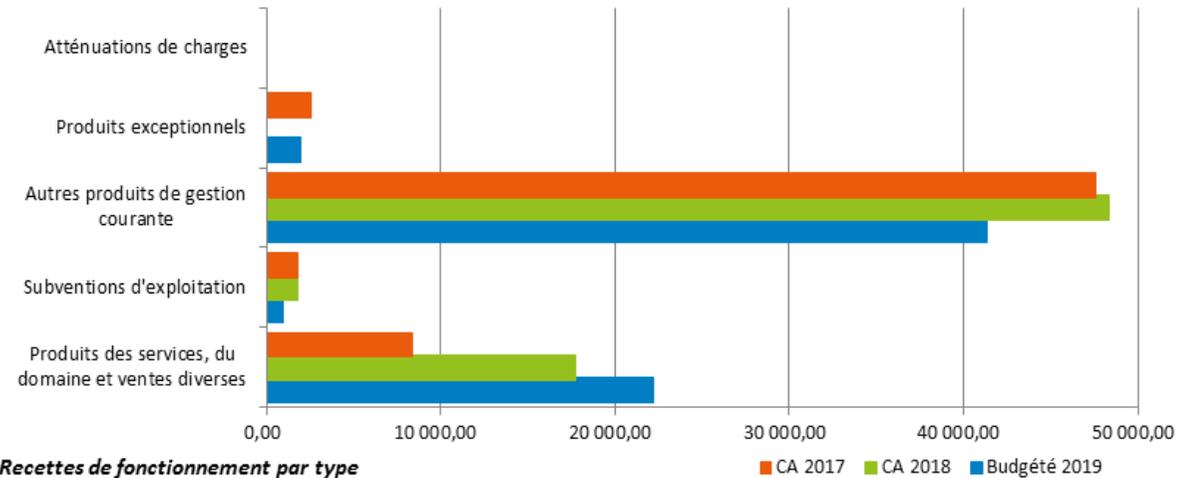
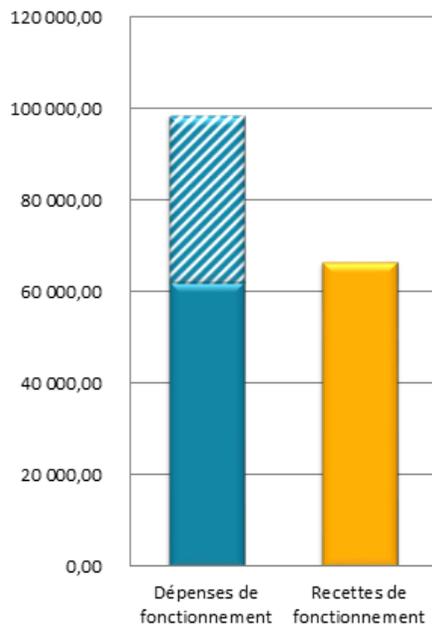
- Redevance d'assainissement en stagnation par rapport à 2018 (4 165 104,91 € perçus en 2018), modification de l'inscription comptable suite aux remarques de la Trésorerie de Cluses et globalisation des recettes sur le chapitre « Produits des services »
- Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC) suite à la régularisation des nouvelles constructions jusqu'à fin 2016 (739 308,00 € titrés en 2018, retour à un niveau normal en 2019 avec 500 000,00 € budgétés)

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



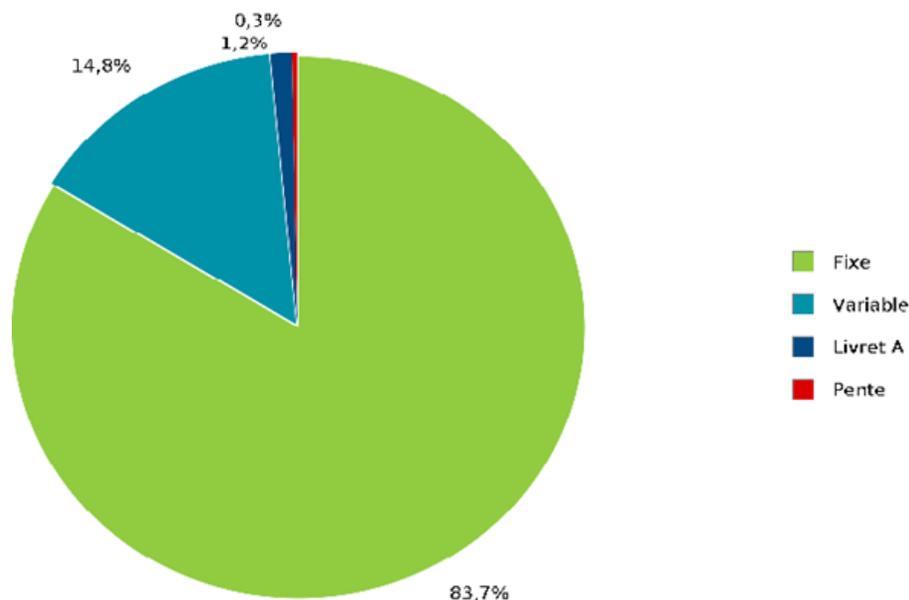
- Augmentation du volume de contrôles des installations d'assainissement non collectif en 2019
- Prévion d'une enveloppe nouvelle de 30 000,00 € pour aider les abonnés dans la remise aux normes de leurs installations
- Prévion de crédits (10 000,00 €) pour accompagner les usagers dans la réalisation d'études de faisabilité pour la remise aux normes de leurs installations

Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)

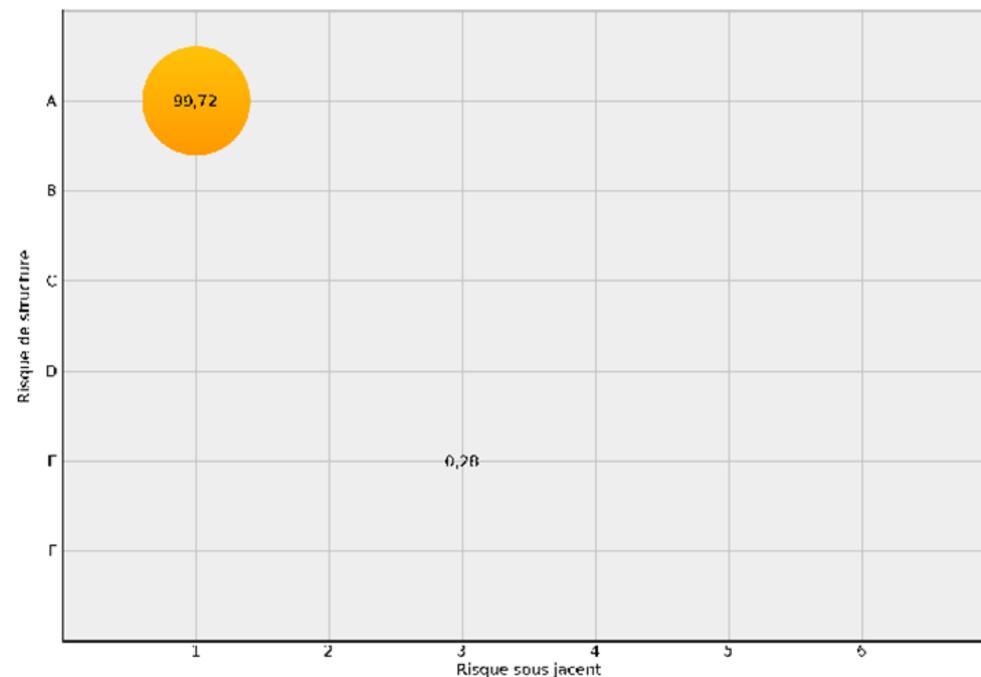


- Augmentation des refacturations des contrôles d'installations en corrélation avec l'augmentation du nombre de contrôles effectués
- Prévion prudente de la surtaxe des délégataires suite au travail effectué sur le listing des abonnés du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dont l'impact est difficilement prévisible (48 378,16 € enregistrés en 2018, 41 360,00 € budgétés en 2019)

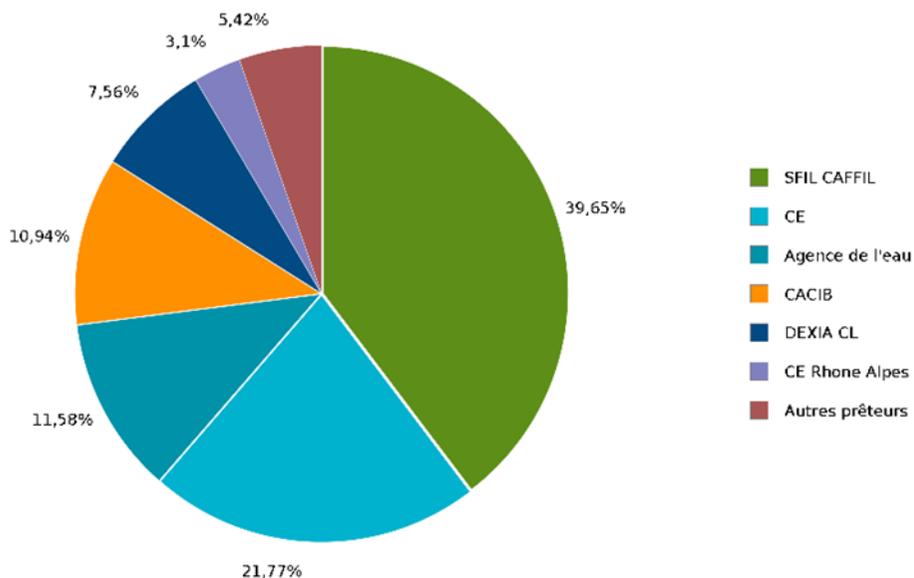
ÉTAT DE LA DETTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



Répartition de la dette par type de taux



Répartition de la dette selon la classification de Gissler pour la mesure du niveau de risque



Répartition de la dette par organisme prêteur

La dette du budget annexe Assainissement, sans mobilisation d'un nouveau prêt s'élève, au 1^{er} janvier 2019, à 9 332 588,42 €. Le taux moyen est de 2,67 %.

Les 33 prêts sont souscrits à 83,7 % à taux fixe.

39,65 % de la dette est détenue par la SFIL (Société française de Financement Local).

La classification des prêts est fixée en 1A pour 99,72 % de la dette, soit le meilleur niveau de sécurisation possible. Un seul prêt a un score de 3E, pour un capital restant dû très faible au 1^{er} janvier 2019.

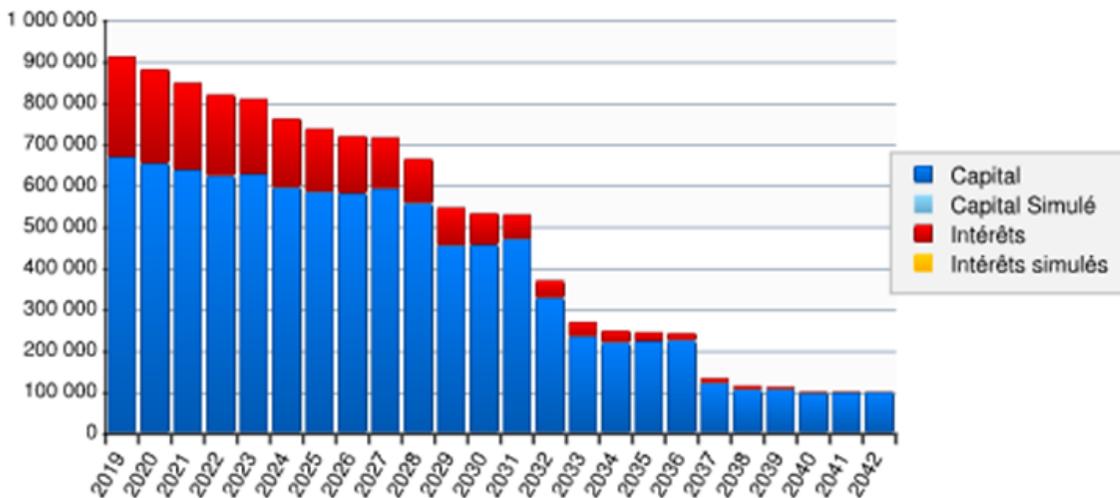
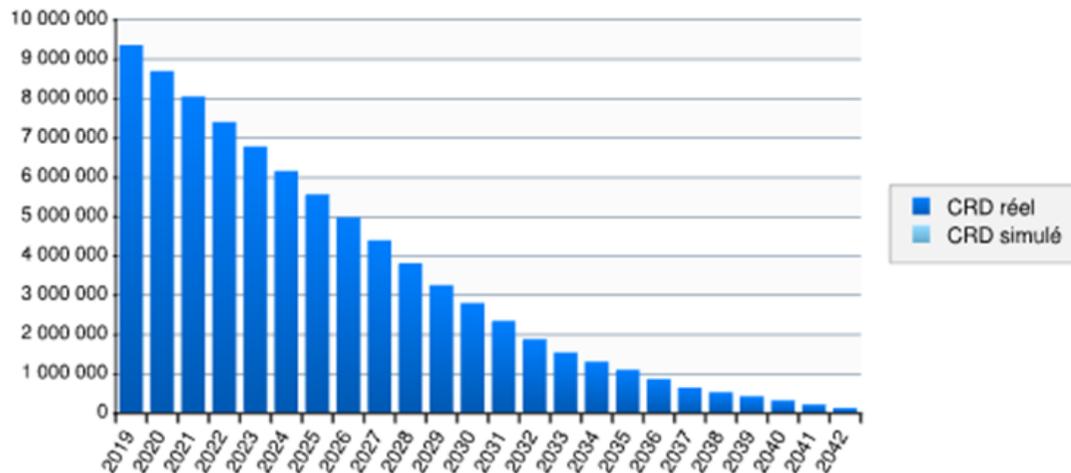
ÉTAT DE LA DETTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Sans souscription d'un nouvel emprunt, la dette du budget annexe Assainissement s'éteindra en 2042.

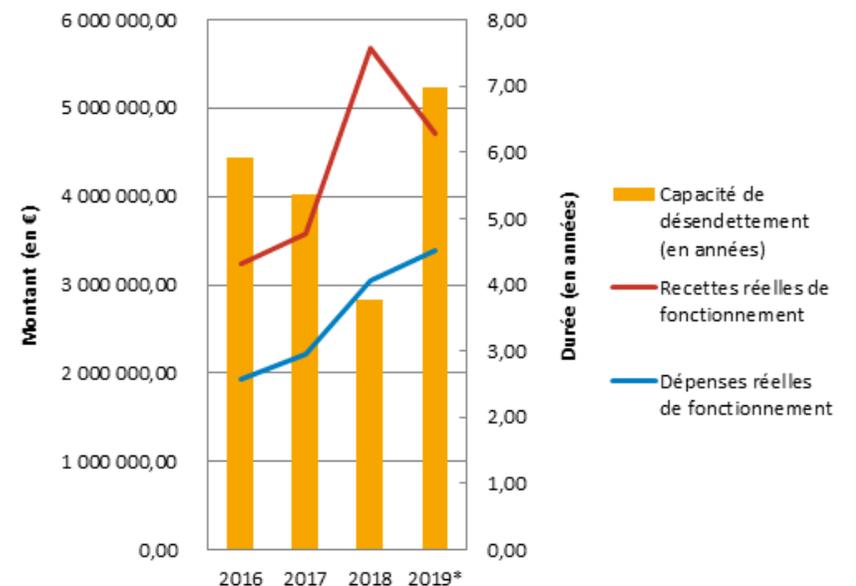
Il faudra attendre 2024 pour voir les annuités de remboursement de dette passer en dessous des 800 000 € par an.

L'année 2029 marquera le passage en dessous d'un montant annuel d'annuités inférieur à 600 000 €.

Au 1^{er} janvier 2019, la dette par habitant sur le budget annexe Assainissement est de 199,64 € (selon la population totale INSEE en vigueur).



Evolution de l'épargne brute et de la capacité de désendettement



PROJET DE TABLEAU DES EFFECTIFS 2019 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

REPARTITION PAR GRADES CCCAM - GESTION DE L'ASSAINISSEMENT	Catégorie	Effectifs budgétaires 2018	Effectifs budgétaires 2019	Dont temps non complets (TNC)	Tps hebdo pour les TNC (heures et centièmes)	Equivalent temps plein (tps partiels et TNC)	Postes "potentiels" n'engageant pas de coût financier supplémentaire : en attente réussite concours ou promotion interne	Situation
Chargé de mission eau potable	A	1	1			1		CDD
Technicien	B	2	2	0		1,8	1	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0	0			0	1	
Adjoint technique	C	2	2			2		
Sous Total postes		5	5	0	0	4,8	2	
TOTAL		5	5	0	0	4,8	2	

L'effectif de 5 agents est décomposé de la façon suivante :

- 2 agents affectés à l'assainissement
- 2 agents affectés au service Arve Pure
- 1 agent chargé de mission eau potable

Auquel il faut ajouter le personnel mutualisé avec les communes d'Arâches-la-Frasse (2 agents) et de Scionzier (3 agents).

Il n'y a pas de modification du tableau des effectifs du budget annexe Assainissement prévue en 2019.

Eléments réglementaires à afficher lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire :

	Personnel titulaire	Personnel non titulaire
Rémunération principale	78 581,00 €	47 685,00 €
Régime indemnitaire	27 000,00 €	15 592,00 €
Nouvelle bonification indiciaire	0,00 €	
Supplément familial de traitement	913,00 €	
<i>Sous-total rémunération</i>	106 494,00 €	63 277,00 €
Charges sur salaires	68 824,00 €	
Mises à disposition de personnel extérieur	119 752,00 €	
Total	358 347,00 €	

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Communes	Montant prévu en 2019	Recettes afférentes en 2019	Reste à charge 2CCAM
Arâches-la-Frasse	241 000,00	4 000,00	237 000,00
Cluses	251 050,00	3 000,00	248 050,00
Magland	1 915 900,00	240 000,00	1 675 900,00
Marnaz	207 000,00	0,00	207 000,00
Mont-Saxonnex	263 250,00	46 740,00	216 510,00
Nancy-sur-Cluses	968 500,00	0,00	968 500,00
Le Reposoir	80 000,00	0,00	80 000,00
Saint-Sigismond	395 500,00	0,00	395 500,00
Scionzier	320 000,00	0,00	320 000,00
Thyez	276 850,00	0,00	276 850,00
Recettes en cours de perception	0,00	810 000,00	-810 000,00
TOTAL	4 919 050,00	1 103 740,00	3 815 310,00

Commentaires sur les travaux d'assainissement à engager en 2019 :

Poursuite des priorités 1 et 2 :

- Réalisation de 64% des priorités 1 en 2018 suite à la mise en demeure de la Préfecture, derniers travaux pour réaliser 100% des priorités 1 en 2019
- Réalisation des priorités 2 en 2019

Avancement des travaux à Nancy-sur-Cluses (STEP et réseaux) :

- Construction du bâtiment de la STEP effectué en 2018
- Poursuite de la réalisation des réseaux des tranches 1, 2 et 3 de 2019 à 2020

Avancement des travaux de la STEP de Magland :

- Démarrage des travaux de construction du bâtiment de la STEP en janvier 2019 pour une fin prévue en décembre 2020, suite à la mise en demeure de la Préfecture

Orientations jusqu'à 2020 et la fin du mandat :

- Poursuite de la réalisation des priorités 2, 3 et 4 sur les communes de Cluses, Marnaz, Scionzier et Thyez avec un subventionnement attendu de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Fin de la création du réseau d'eaux usées à Saint-Sigismond

RÉSULTAT 2018 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

N° chapitre	Chapitre	CA 2017	BP 2018	CA 2018
013	Atténuations de charges	1 548,00	2 000,00	2 076,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	8 772,27	14 260,00	15 172,55
73	Impôts et taxes	54 700,88	25 000,00	45 174,80
74	Dotations et participations	355 275,00	629 086,89	590 000,00
75	Autres produits de gestion courante	68 118,15	0,00	7 763,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	155,76	0,00	0,00
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		488 570,06	670 346,89	660 186,55
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		488 570,06	670 346,89	660 186,55

011	Charges à caractère général	80 311,59	142 076,00	125 508,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	271 295,97	325 991,00	321 438,15
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	60 520,82	35 000,00	17 131,26
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
22	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		412 128,38	503 067,00	464 077,97
023	Virement à la section d'investissement	0,00	157 182,40	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	10 097,49	9 936,50
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00	167 279,89	9 936,50
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		412 128,38	670 346,89	474 014,47

Résultat de fonctionnement
186 172,08

RECETTES

 Progression des produits issus de l'activité des services avec notamment des ventes supplémentaires issues de la boutique et l'exploitation des nouveaux jeux d'aventure

 Taxe de séjour en hausse suite à son instauration sur l'ensemble du territoire intercommunal (hors Flaine et Les Carroz), régularisation de 2 périodes sur 3 de 2016 sur l'exercice 2017 qui explique le niveau élevé affiché

 Subvention d'équilibre provenant du Budget Principal ajustée en fonction des besoins

 Fin de l'enregistrement comptable de la billetterie réalisée pour le compte de tiers

DÉPENSES

 Augmentation des charges liées à la gestion de l'Espace Carpano en 2018 notamment concernant les fluides car l'hiver a été particulièrement rude

 Progression des dépenses liées à l'activité des services (entretien des sentiers, entretien des jeux d'aventure, communication et relations publiques)

 Fin de l'enregistrement comptable de la billetterie réalisée pour le compte de tiers

RÉSULTAT 2018 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

N° chapitre	Chapitre	CA 2017	BP 2018	CA 2018
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	76 441,68	83 905,68
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	7 500,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		0,00	83 941,68	93 905,68
001	Résultat positif d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	157 182,40	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	10 097,49	9 936,50
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		0,00	167 279,89	9 936,50
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00	251 221,57	103 842,18

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	49 306,00	147 820,00	78 911,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 620,08	16 475,49	11 067,69
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		86 926,08	164 295,49	89 978,89
001	Résultat négatif d'investissement reporté	0,00	86 926,08	86 926,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		0,00	86 926,08	86 926,08
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		86 926,08	251 221,57	176 904,97
Restes à réaliser 2018				10 092,00

Résultat d'investissement
-83 154,79
Résultat consolidé
103 017,29

RECETTES

 Fonds de Compensation de la TVA 2017 perçu en 2018

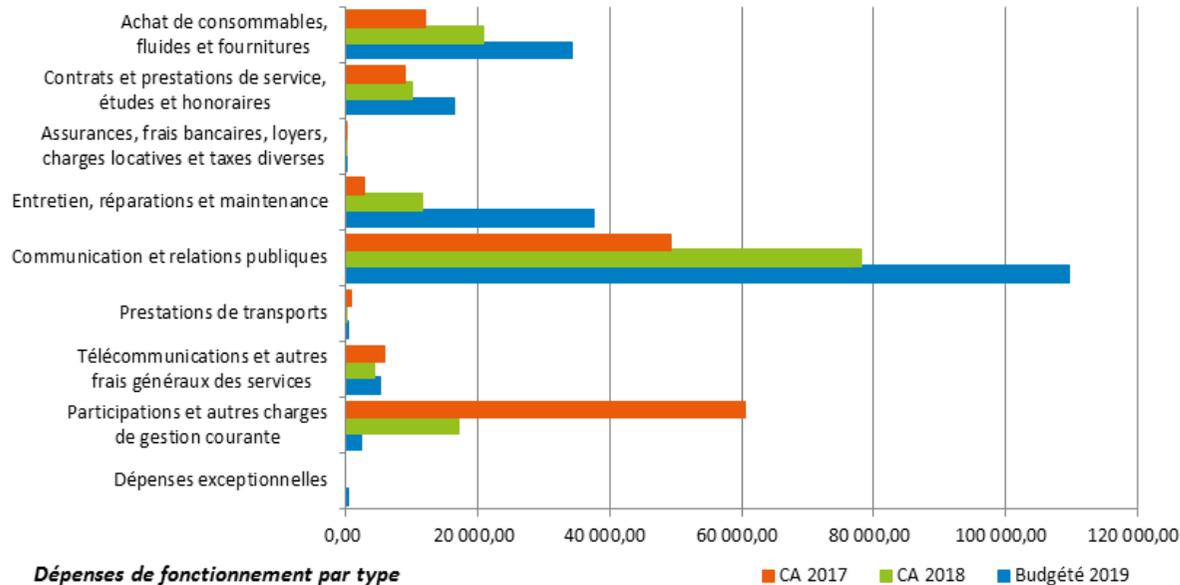
 Perception du solde de la subvention pour la réalisation du Schéma Directeur de Randonnée

DÉPENSES

 Augmentation des dépenses d'équipement (études et travaux) avec un taux de réalisation de 61% en 2018 (restes à réaliser inclus)



TOURISME ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



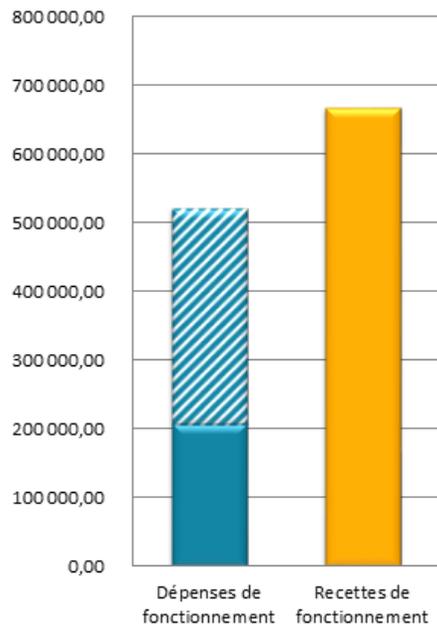
➤ Augmentation des achats de fournitures pour dynamiser la boutique de l'Office de Tourisme (2 100,31 € réalisés en 2018, 8 000,00 € budgétés en 2019), pour permettre le remplacement de pièces sur les nouveaux jeux d'aventure et le renouvellement de matériel sur les sentiers (+ 13 500,00 € en 2019)

➤ Augmentation des crédits pour l'entretien des sentiers et des jeux d'aventure (11 182,34 € réalisés en 2018, 30 300,00 € prévus en 2019)

➤ Accent mis sur la communication suite à l'affectation des crédits des skibus villages balcon après l'arrêt de l'opération (78 164,48 € réalisés en 2018, 109 593,00 € budgétés en 2019)

➤ Fin du reversement de la billetterie réalisée pour le compte de tiers (plus d'enregistrement comptable des mouvements, à la demande de la Trésorerie de Cluses)

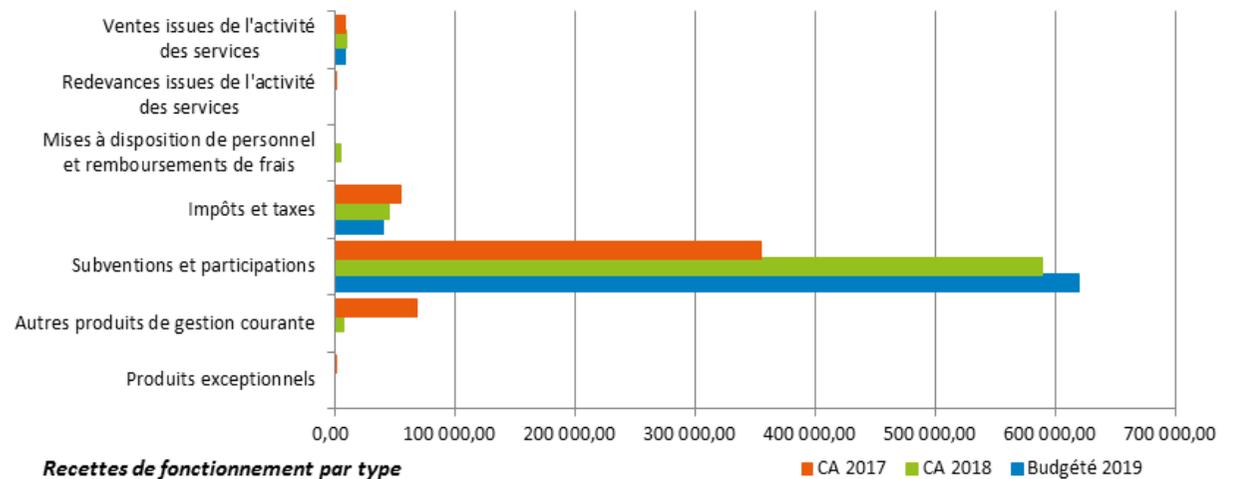
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2019 (RH inclus, partie hachurée)



CHIFFRES CLÉS

2 jeux effectifs en 2018 (Géocaching « *Le Cavalier Maudit* » à Cluses et la Rando numérique « *Le Secret du Reposoir* »)

3 nouveaux jeux prévus en 2019 (Nom à définir pour Marnaz, « *le Mystère de la montre* » au Mont-Saxonnex et « *Elisabeth Laurelot, l'aventurière du temps* » à Saint-Sigismond)



➤ Prévission prudente de la taxe de séjour (45 174,80 € perçus en 2018, 40 000,00 € budgétés en 2019) dans l'attente de l'impact des nouveaux taux votés pour les logements non classés

➤ Subvention d'équilibre provenant du Budget Principal pour intégrer l'affectation des crédits issus de l'opération skibus villages balcon non renouvelée (+ 30 000,00 € par rapport à 2018)

PROJET DE TABLEAU DES EFFECTIFS 2019 DU BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

REPARTITION PAR GRADES CCCAM - OFFICE DE TOURISME	Catégorie	Effectifs budgétaires 2018	Effectifs budgétaires 2019	Dont temps non complets (TNC)	Tps hebdo pour les TNC (heures et centièmes)	Equivalent temps plein (tps partiels et TNC)	Postes "potentiels" n'engageant pas de coût financier supplémentaire : en attente réussite concours ou promotion interne	Situation
Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal	A	1	1			1		CDI
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	0			0	0	
Rédacteur principal	B	0	0			0	1	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	1	0		1	1	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1	0		1		1
Adjoint administratif	C	4	4	1	1 TNC à 28H00	3,8		
TOTAL		8	7	1		6,8	2	

Il est prévu le basculement d'un agent du tableau des effectifs du budget annexe Office de Tourisme vers le Budget Principal en 2019, en vue de la modification du statut de l'Office de Tourisme.

Eléments réglementaires à afficher lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire :

	Personnel titulaire	Personnel non titulaire
Rémunération principale	116 607,00 €	56 018,00 €
Régime indemnitaire	35 815,00 €	21 609,00 €
Nouvelle bonification indiciaire	7 468,00 €	
Supplément familial de traitement	980,00 €	
<i>Sous-total rémunération</i>	160 870,00 €	77 627,00 €
Charges sur salaires	97 181,00 €	
Total	335 678,00 €	

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

Projets	Montant prévu en 2019	Recettes afférentes en 2019	Reste à charge 2CCAM
Création de la marque de territoire	27 000,00	2 378,58	24 621,42
Accompagnement destination familles	13 000,00	0,00	13 000,00
Création d'un jeu d'aventures à Saint-Sigismond	63 000,00	7 873,92	55 126,08
Création d'un jeu d'aventures à Marnaz	11 000,00	1 804,44	9 195,56
Acquisition de matériel pour jeux d'aventures	2 000,00	328,08	1 671,92
Site internet Tourisme d'affaires	7 800,00	1 279,51	6 520,49
Nouveau site internet de l'Office de Tourisme	44 000,00	7 217,76	36 782,24
Développement des sites du Mont-saxonnex.info et Clusesmontagnes-et-jeux.fr	2 000,00	328,08	1 671,92
Logiciel de suivi de la taxe de séjour et de paiement en ligne	7 800,00	1 279,51	6 520,49
Licences pour logiciel de caisse mutualisé	14 000,00	2 296,56	11 703,44
Achat de matériel	8 650,00	1 418,95	7 231,05
Jeu d'aventure à Romme	15 000,00	2 460,60	12 539,40
TOTAL	215 250,00	28 665,99	186 584,01



Cluses Arve
& montagnes
Territoire de réussites